

Il faut

AVIVA

A close-up photograph of a bee on a purple flower, positioned behind the large 'AVIVA' text. The bee is facing the flower, and its wings are slightly blurred, suggesting it is in motion. The flower has a distinctive spiral shape.

Rapport sur la biodiversité 2022

Principes d'Aviva sur la biodiversité

Notre politique de biodiversité énonce sept principes qui orientent nos décisions et nos actions.

- 1 **Protéger et restaurer la biodiversité – et pas seulement minimiser les pertes.**
- 2 **Constater et gérer les effets sur la biodiversité, la dépendance à l'égard des services écosystémiques et les dangers.**
- 3 **Collaborer avec les autres pour améliorer les mesures, la divulgation de renseignements et l'action sur la biodiversité.**
- 4 **Engager les entreprises dès le départ et exercer nos droits et responsabilités en tant que gestionnaires pour les aider à lutter contre la perte de biodiversité.**
- 5 **Agir pour progresser maintenant, tout en reconnaissant les défis et en faisant évoluer notre approche en fonction des pratiques exemplaires émergentes.**
- 6 **Défendre la biodiversité par le biais de notre personnel et de nos activités, des entreprises dans lesquelles nous investissons et produisons, et de ce que nous demandons aux gouvernements.**
- 7 **Miser sur les domaines où nous pouvons avoir la plus grande incidence.**

69%

déclin moyen des populations d'animaux sauvages dans le monde depuis 1970. « Les taux de déclin stupéfiants sont un sérieux avertissement : la riche biodiversité qui sous-tend toute vie sur notre planète est en crise et met toutes les espèces en danger, y compris la nôtre. »

Rapport Planète vivante, WWF¹

« Le monde doit de toute urgence protéger sa précieuse biodiversité, sur laquelle plane une menace grandissante. À titre d'assureur de premier plan au Royaume-Uni, Aviva a la responsabilité d'user de son influence pour y contribuer »

Amanda Blanc, Group CEO Aviva Plc

¹ Rapport Planète vivante, 2022 | WWF (panda.org)

Table des matières

Principes d'Aviva sur la biodiversité

2

Introduction

4

Principales réalisations

6

Évaluations des risques

10

Biodiversité : investissements

23

Biodiversité : production

32

Défendre la biodiversité

34

Partenariats et projets sur le terrain

38

Notre personnel et nos communautés

41

Prochaines étapes

46

Annexe

48





Introduction

Introduction

Protéger et restaurer la biodiversité de la planète sont des actions absolument incontournables. Elles sont de plus indissociables de notre réponse mondiale à la crise climatique. La richesse des écosystèmes contribue à nos efforts d'atténuation des changements climatiques et à nos mesures d'adaptation, en plus de nous aider à améliorer notre réponse au phénomène. Inversement, les changements climatiques sont une des principales causes de perte de biodiversité. Une approche conjointe de ces deux problèmes est donc seule garante d'un avenir durable.

Aviva a publié sa politique de biodiversité² en octobre 2021, une démarche qui s'inscrivait dans un engagement de longue date envers le développement durable. La politique présente des arguments en faveur de mesures immédiates. Elle présente en outre une série de principes pour orienter notre prise de décision et elle précise les domaines dans lesquels nous croyons pouvoir contribuer à l'atteinte de l'objectif mondial d'inverser le processus de perte de biodiversité d'ici 2030. La politique nous a également aidés à structurer nos activités de façon à respecter nos engagements en tant que signataires des initiatives **Finance for Biodiversity Pledge** et **Terra Carta**.

Au moment de présenter notre ambition de devenir une entreprise carboneutre d'ici 2040³, nous avons précisé que nous n'avions pas encore en main toutes les réponses et que nous dépendions de nouvelles méthodologies, données et technologies pour atteindre notre objectif. Il en va de même pour nos ambitions en matière de biodiversité. Qui plus est, le chemin à parcourir pourrait être encore plus ardu, car la biodiversité a trop longtemps fait figure de parent pauvre en comparaison avec l'attention portée aux émissions de carbone. Nous comprenons que nous ne pouvons pas atteindre notre objectif d'être une société zéro émission nette sans s'attaquer à la crise de la biodiversité.

Plusieurs initiatives sont au cœur d'efforts encourageants pour contribuer à combler ce fossé, notamment un groupe de travail sur l'information financière liée à la nature (TNFD, Taskforce for Nature related Financial Disclosure), un carnet de cibles scientifiques pour la nature (SBTN, Science-based Targets for Nature) et le cadre mondial en faveur de la biodiversité, que nous soutenons. Néanmoins, le financement et la mobilisation politique demeurent des enjeux pour l'action climatique en général et plus encore lorsqu'il s'agit de biodiversité.

En dépit de ces difficultés, le présent rapport fait état de notre progression et de nos initiatives réalisées au cours des 12 derniers mois. Il souligne également le travail qu'il reste à faire. Nous misons sur la transparence, en souhaitant faire la démonstration par ce rapport que nous prenons les mesures nécessaires pour honorer nos engagements. Nous espérons également encourager d'autres entités à faire de même, car c'est par une action coordonnée des gouvernements, des entreprises et de la société civile que nous parviendrons à protéger notre environnement naturel, dont nous dépendons tous.

² politique de biodiversité

³ Agir sur les changements climatiques

Aviva, le potentiel de changer les choses

Aviva est l'entreprise phare dans les domaines de l'assurance, du patrimoine et de la retraite au Royaume-Uni. À ce titre, nous proposons des assurances vie et des assurances de dommages, tant pour des entreprises que pour des particuliers (activités ci-après nommées activités de production).

Pour respecter nos obligations envers nos clients en matière d'assurance et d'épargne, nous investissons aussi les primes d'assurance et l'argent des clients dans une gamme étendue de placements. C'est ce qu'on appelle notre portefeuille d'investissement. (Pour connaître les différents types d'actifs, voir l'annexe, p48.)

Notre politique de biodiversité concerne nos activités de production et notre portefeuille d'investissement, mais aussi les activités de fonctionnement de notre entreprise. Nos interactions avec la biodiversité varient selon les types d'assurance et les activités d'investissements, ce qui occasionne des incidences et dépendances différentes sur la biodiversité.





Principales réalisations

Principales réalisations

Sommaire des engagements de la politique de biodiversité et des progrès réalisés à l'égard de ces engagements.

Engagements	État	État d'avancement
Compréhension des risques et évaluation des effets		
Procéder à une évaluation des risques de nos investissements, de notre production et de nos opérations, afin de relever et de hiérarchiser les principaux domaines d'incidence et de dépendance vis-à-vis de la biodiversité	En cours	- Mise au point d'un système de classification des risques liés à la biodiversité. - Évaluation des risques de déforestation dans nos différents secteurs d'activité. - Partage de notre méthodologie initiale d'évaluation des risques de déforestation dans le présent rapport. - Publication des résultats préliminaires sur les risques de déforestation dans le présent rapport.
Procéder à une évaluation officielle des risques de déforestation dans nos portefeuilles et concentrer nos efforts sur la déforestation directement liée aux matières premières		
Concevoir des garanties et des pratiques de filtrage améliorées pour les secteurs à incidence élevée, y compris pour la déforestation, dans toutes nos activités d'investissement et de production	Actions à venir	Nous attendons les résultats complets de nos évaluations des risques pour orienter la mise sur pied des garanties et des pratiques de filtrage.
Élaborer des politiques globales pour préserver les sites du patrimoine mondial sur la base des recommandations formulées dans le guide commun du WWF, de l'Initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP FI), des Principes for Sustainable Insurance (PSI) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)	Actions à venir	Nous attendons les résultats complets de nos évaluations des risques pour orienter la création de politiques globales.
Engagement et soutien		
Poursuivre notre engagement continu sur les thèmes prioritaires que sont la déforestation, les protéines durables, les plastiques, les produits chimiques dangereux et l'économie circulaire avec des entreprises dans des secteurs à forte incidence, en plus de soutenir notre vaste programme d'engagement sur le dossier des changements climatiques	Actions continues	- Engagement substantiel à 115 occasions avec des entreprises sur des questions de biodiversité touchant notamment la déforestation, les produits chimiques dangereux et les protéines durables. - Mobilisation d'un groupe de 47 investisseurs représentant 8 000 milliards de dollars, afin qu'ils écrivent à 54 fabricants de produits chimiques dangereux pour leur demander une plus grande transparence autour de tels produits. - Appel à des représentants d'États souverains de plus de 30 pays à jouer un rôle constructif pour soutenir la négociation et la mise en œuvre d'un cadre mondial en faveur de la biodiversité pour l'après-2020 et appel aux banques centrales à évaluer les dépendances et les incidences du système financier vis-à-vis de la biodiversité.
Concevoir un programme d'engagement d'investissement avec 40 entreprises sur le thème de la biodiversité	Mis en œuvre	- Lancement du Fonds de transition pour le capital naturel en décembre 2022 avec une stratégie visant à examiner chaque portefeuille à la lumière des enjeux de biodiversité sur une période de trois ans. - Toutes les entreprises ont reçu un avis par écrit, et nous avons tenu des réunions avec un tiers d'entre elles à ce jour.
Voter en faveur de propositions demandant aux entreprises de s'abstenir de toute activité en zones protégées, en zones clés pour la biodiversité ou en zones considérées sensibles sur le plan environnemental et de s'abstenir d'utiliser des matériaux extraits de ces zones	Actions continues	Vote plus tôt cette année en faveur de 19 résolutions d'actionnaires touchant la biodiversité, afin d'encourager les entreprises à prendre des mesures pour remédier aux incidences de leurs activités sur la biodiversité.



Principales réalisations a continué

Sommaire des engagements de la politique de biodiversité et des progrès réalisés à l'égard de ces engagements.

Engagements	État	État d'avancement
Engagement et soutien		
Voter contre les propositions de gestion ciblée des entreprises forestières de matières premières à risque les moins performantes du classement Global Canopy Forest 500	Actions continues	- Renforcement de notre politique de vote sur la déforestation. - Vote contre des propositions de gestionnaires de 75 entreprises en raison de mauvaises politiques de déforestation.
Soutenir les propositions des actionnaires demandant à la direction d'évaluer, de rendre compte et de réduire les principales conséquences et dépendances vis-à-vis de la nature pour les secteurs à incidence élevée	Actions continues	Vote en faveur de 19 résolutions d'actionnaires touchant la biodiversité.
Restauration		
Explorer le potentiel des produits d'assurance susceptibles de contribuer à la restauration de la biodiversité	Actions continues	Offre de produits d'assurance-cautionnement au Canada et exploration sur une base continue de la façon dont les produits d'assurance peuvent contribuer à la restauration de la biodiversité
Investir un minimum de 50 millions de livres sterling dans le boisement et la gestion durable des forêts dans le cadre de nos stratégies d'actifs pour la transition climatique, Climate Transition Real Assets	En cours	- Réalisation d'un premier investissement en capital naturel avec l'acquisition de 6 300 hectares de terres humides en Écosse dans la région de Glen Dye, West Aberdeenshire, pour le boisement et la restauration des tourbières. - En voie d'atteindre le seuil de 50 millions de livres sterling grâce à de nouveaux investissements d'ici la fin de l'année 2022.
Entreprendre une évaluation des espèces et des habitats sur les sites de nos bureaux (conjointement à des actions de préservation et de restauration)	En cours	D'ici la fin 2022, évaluation complète de la biodiversité dans quatre bureaux au Royaume-Uni. Deux évaluations sont prévues début 2023.
Pouvoir d'influence		
Poursuivre la croissance de nos activités en faisant valoir la restauration et la protection de la biodiversité et en plaidant pour un système financier mondial qui y est favorable	Actions continues	- Rôle de premier plan au sein de la délégation de Finance for Biodiversity Pledge aux négociations de la COP15 pour inclure les flux financiers au cadre mondial en faveur de la biodiversité. - Appel à plus de 1 600 entreprises internationales à concevoir un plan d'action en faveur de la biodiversité dans notre lettre de 2022 à la direction des entreprises dans lesquelles nous investissons. - Aviva et le WWF demandent au gouvernement britannique d'étendre la politique du plan de transition vers la carboneutralité pour y inclure la transition vers des activités bénéfiques pour la nature. - Acceptation et pilotage des priorités du groupe de travail sur la déforestation dans le secteur des finances, une collaboration entre investisseurs pour cibler les risques de déforestation au sein des entreprises et des institutions financières ayant des engagements en cours.



Principales réalisations a continué

Sommaire des engagements de la politique de biodiversité et des progrès réalisés à l'égard de ces engagements.

Engagements	État	État d'avancement
Pouvoir d'influence		
Promouvoir la politique sur la biodiversité au sein d'Aviva en veillant à lier les activités climatiques de l'entreprise à cette politique	Actions continues	Processus continu. Cette année, nous avons veillé à ce que nos projets en partenariat avec le WWF au Royaume-Uni et au Canada fassent état des avantages en matière de biodiversité. Nos partenariats pour la capture du carbone feront également le lien entre leurs avantages en matière de biodiversité et la politique.
Mesures, objectifs et rapports		
Examiner et commenter le cadre du TNFD pour s'assurer que les points de vue d'Aviva sont représentés et qu'Aviva comprend l'application de ce cadre	Actions continues	Nous avons fourni des commentaires et des réactions sur la version bêta du cadre du TNFD et nous continuerons à le faire pendant le processus de développement.
Fixer et divulguer des objectifs pour augmenter notre incidence positive et réduire notre incidence négative sur la biodiversité	Actions à venir	Nous sommes impatients de fixer nos objectifs en 2024, une fois que notre évaluation des risques pour la biodiversité aura fourni notre base de référence (fin 2023).
Revoir notre propension à prendre des risques et nos limites en matière de production, en concentrant notre attention sur les domaines où nous pouvons changer la donne	Actions à venir	Nous entreprendrons une révision à la suite des résultats de notre évaluation des risques, fin 2023.
Intégrer les effets sur la biodiversité dans les décisions d'approvisionnement	Actions à venir	- Nous commencerons ce travail lorsque nous comprendrons les effets que nous avons et que nous pourrions donner la priorité aux plus importants d'entre eux. - Notre chaîne d'approvisionnement sera également un champ d'intervention en 2023.
Mettre à jour la politique sur la biodiversité d'Aviva afin de refléter les objectifs fixés	Actions à venir	Idem
Produire un rapport annuel sur ces objectifs, y compris sur toute contribution positive ou négative aux objectifs mondiaux de biodiversité liés à nos activités d'investissement, de production et d'exploitation	Actions à venir	Nous sommes impatients de fournir un rapport annuel sur notre état d'avancement vers l'atteinte de nos cibles et des objectifs mondiaux en matière de biodiversité.

Déclaration de la World Benchmarking Alliance (WBA) à propos d'Aviva

« L'institution financière [Aviva] est également une des rares à s'engager à réduire au minimum ses incidences négatives sur la nature et la biodiversité dans le cadre de ses activités de financement. »

WBA, rapport Financial System Benchmark de novembre 2022 sur 400 entreprises de services financiers dans le monde



Évaluation des risques
liés à la biodiversité

Évaluation des risques de
déforestation - méthodologie

Évaluation des risques de
déforestation – Résultats

Groupe de travail sur la déforestation
dans le secteur des finances



Évaluations des risques

Évaluation des risques liés à la biodiversité

Tout commence par une bonne compréhension. Nous ne disposons pas encore d'une image précise de l'incidence complète de nos investissements, de notre production et de nos opérations sur la biodiversité, ce qui est une condition préalable fondamentale pour établir nos priorités d'action et être en mesure de fixer des cibles afin de mesurer notre efficacité.

Parmi les nombreux engagements que nous avons pris dans le cadre de la politique sur la biodiversité, celui qui a la portée la plus grande et la plus globale est de procéder à une évaluation des risques, afin de relever les principaux domaines d'incidence et de dépendance vis-à-vis de la biodiversité. Les résultats nous permettront de planifier nos façons de faire pour honorer les autres engagements pris dans le cadre de la politique. Nous nous sommes fixé comme délai la fin de 2023 pour terminer l'évaluation.

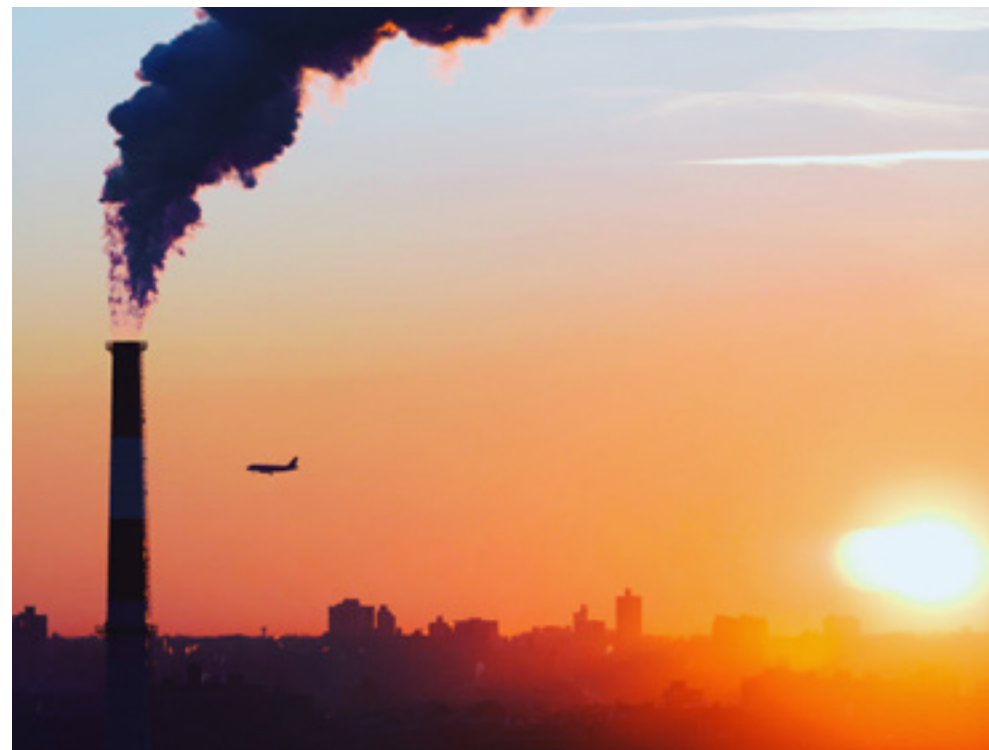
Entreprendre une évaluation des risques liés à la biodiversité nous permet de respecter nos engagements pris dans le cadre des initiatives **Finance for Biodiversity Pledge** et **Terra Carta**, auxquelles nous avons souscrit en mai 2021. La valeur d'une évaluation des risques de déforestation a été soulignée en octobre 2021, lorsque nous avons signé la **lettre d'engagement du secteur financier à lutter contre la déforestation induite par la quête de matières premières**. Sur la foi de cette lettre, nous déploierons des efforts conséquents sur les plans de l'engagement et de la gestion pour éliminer les activités de déforestation associées aux matières premières agricoles et présentant des risques pour les espaces forestiers dans les entreprises de notre portefeuille d'investissement et nos activités de financement, et ce, d'ici 2025.

Incidence sectorielle sur la biodiversité

Les diverses orientations en matière de mesure, de rapport et de divulgation sur la biodiversité destinées aux entreprises et aux institutions financières ont été raffinées en 2022, ce qui a permis d'intégrer les plus récentes réflexions et orientations sur ces sujets. De plus, nous avons rejoint le partenariat pour la biodiversité en comptabilité financière, **Partnership of Biodiversity Accounting Financials** (PBAF), qui nous a permis de bonifier notre compréhension de l'évaluation et de la divulgation en matière de biodiversité. L'examen des orientations disponibles en 2022 a contribué à éclairer notre réflexion sur les outils les plus appropriés à utiliser dans notre évaluation de la biodiversité. Notre travail jusqu'à présent crée une base solide pour la poursuite de notre évaluation de la biodiversité en 2023.

Cette année, dans un premier temps, nous avons travaillé à la création d'un système de classification permettant de repérer les industries et les secteurs ayant une incidence élevée, moyenne ou faible sur la biodiversité.

Nous avons basé notre approche sur la **base de données ENCORE**⁴ (Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure) du Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE-WCMC). Il s'agit d'une liste par secteurs et sous-secteurs d'activités qui recense les incidences et les dépendances sur des aspects tels que l'utilisation des écosystèmes d'eau douce, les émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation des écosystèmes marins, l'utilisation des écosystèmes terrestres et la pollution des sols, entre autres. Comme la base de données Encore ne donne pas un score d'incidence global à chaque sous-secteur, nous avons complété le portrait avec d'autres ensembles de données pour parvenir à notre classification finale. Nous avons utilisé l'outil d'évaluation par secteur reposant sur des cibles scientifiques (Science Based Targets Network Sector Level Materiality Tool) pour relever les incidences et les dépendances liées à la chaîne d'approvisionnement d'un secteur, en amont et en aval. Nous avons également intégré quatre autres ensembles de données, afin de nous assurer de tenir compte des secteurs les plus importants pour la biodiversité, soit : les secteurs à forte incidence sur la biodiversité de Vigeo Eiris⁵ (Moody's); les secteurs de la World Benchmarking Alliance⁶; les secteurs prioritaires de la plateforme B@B de l'UE⁷; et les secteurs hautement prioritaires relevés dans l'Initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP FI)⁸. Nous utilisons déjà la classification sectorielle qui en résulte dans le modèle de notre Fonds de transition pour le capital naturel. Elle contribuera à fournir une première évaluation dans notre méthodologie d'évaluation de l'incidence sur la biodiversité en 2023. Nous continuerons à améliorer cette classification sectorielle au fur et à mesure que de nouvelles données sur les risques liés à la biodiversité seront disponibles.



4 <https://encore.naturalcapital.finance/en/data-and-methodology/data>

5 Fournisseur international indépendant de recherches et de services touchant les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) pour les investisseurs et les organisations publiques et privées.

6 <https://www.worldbenchmarkingalliance.org/>

7 https://ec.europa.eu/environment/biodiversity/business/index_en.htm

8 <https://www.unepfi.org/>

Évaluation des risques de déforestation - méthodologie

Notre priorité pour 2022 a été de concentrer nos efforts sur une évaluation formelle de nos investissements et de nos activités financières et de leur incidence sur les risques de déforestation, en donnant la priorité à la déforestation directement liée aux produits de base.

La première étape de notre évaluation des risques liés à la déforestation a consisté à passer en revue les données et les outils disponibles pour nous aider à évaluer notre risque.

Les ensembles de données sur la déforestation que nous avons choisi d’inclure dans notre évaluation sont indiqués ci-dessous. Étant donné l’absence de données précises reflétant les actions réelles des entreprises en matière de lutte contre la déforestation, nous avons choisi d’utiliser des ensembles de données qui utilisent des indicateurs qualifiant la portée de la politique d’une entreprise en matière de déforestation. En l’absence, donc, de données sur le rendement en matière de déforestation, nous pensons que les indicateurs sur les politiques représentent une première étape pour comprendre notre exposition auprès d’entreprises présentant un risque élevé de déforestation et pour établir nos priorités d’action dans notre lutte contre la déforestation liée aux produits agricoles de base. Nous avons combiné ces ensembles de données pour mieux comprendre notre risque lié à la déforestation.

Le tableau suivant présente un résumé des ensembles de données choisis, avec une description et un aperçu des données qui y figurent.

Source	Comment le risque de déforestation est-il pris en compte dans cet ensemble de données?	Comment cet ensemble de données a-t-il été utilisé dans notre évaluation du risque de déforestation?	Quel est le champ d’application de cet ensemble de données pour notre évaluation du risque de déforestation?
CDP Forests	L’ensemble de données fournit des informations sur les politiques, les volumes, la traçabilité et la certification de l’entreprise.	Des indicateurs spécifiques ont été utilisés pour déterminer si la politique sur la déforestation d’une entreprise est forte, moyenne ou faible.	Dettes d’entreprises, actions, multi-actifs.
Forest 500	L’ensemble de données fournit des informations sur les engagements en matière de déforestation nulle, les politiques sur les produits de base, la traçabilité et la transparence des rapports d’étape pour 350 entreprises et 150 institutions financières.		
SPOTT	L’ensemble de données fournit des informations sur la divulgation publique des politiques, des opérations et des engagements sur les facteurs ESG ventilées selon ces produits : huile de palme, pâte et papiers et caoutchouc.		
Global Forest Watch	L’ensemble de données fournit des images satellites permettant de surveiller en temps quasi réel la déforestation dans le monde.	Il fournit des données sur la perte de couvert forestier par pays afin de repérer les secteurs les plus touchés et les facteurs dominants.	Actifs réels, rentes, dette souveraine, assurance de dommage.

Portée de l’évaluation

Notre évaluation du risque de déforestation a été appliquée au portefeuille d’investissements et aux activités de production d’Aviva. En ce qui concerne les investissements, nous avons évalué toutes les participations souveraines et dans des entreprises d’Aviva Investors, d’Aviva India et de nos autres gestionnaires d’actifs pour les produits d’assurance vie d’Aviva. En ce qui concerne la production, nous avons inclus les activités d’assurance de dommages d’Aviva R.-U. (Assurance de dommages, Royaume-Uni et Irlande) et d’Aviva Canada (Assurance de dommages, Canada).

Évaluation des risques de déforestation - méthodologie a continué

Données de localisation par emplacement

Nous sommes conscients que le repérage complet de nos risques de déforestation nécessitera l'utilisation de données propres aux sites de nos actifs, afin de cartographier ces risques. À ce jour, nous n'avons pas stocké ces données dans l'optique de les utiliser à l'interne. Il s'agit d'un aspect que nous souhaitons simplifier et rendre disponible au fil du temps. En l'absence de données sur la localisation dans notre processus de décision sur l'investissement et la production, notre cartographie du risque de déforestation se limite à une ventilation par pays et par secteurs d'activités. À la suite de l'évaluation, nous veillerons à ce que les données propres aux sites obtenues au cours du processus décisionnel en matière d'investissement et de production soient intégrées dans les systèmes internes, afin de comprendre pleinement nos risques liés au capital naturel.

Évaluation

Comme nous l'avons mentionné plus haut, nous avons choisi de combiner les données provenant des ensembles de données CDP Forests, Forest 500 et ZSL SPOTT (caoutchouc, huile de palme, bois d'œuvre et pâtes et papiers) pour repérer les entreprises exposées à la déforestation et fournir un portrait global de notre écosystème d'investissements. Nous avons décerné une note globale indiquant si la politique de déforestation d'une entreprise est forte, moyenne ou faible à l'aide de plusieurs indicateurs dans les trois ensembles de données.

Les entreprises qui divulguent des informations adéquates sur leur risque de déforestation ont été ajoutées à notre évaluation. Celles qui n'ont pas répondu au sondage de CDP Forests ont aussi été incluses dans l'évaluation, mais leur absence de réponse entraîne un score de gestion de la déforestation plus faible par rapport aux entreprises qui y ont répondu. Dans le cadre de notre engagement au sein du [groupe de travail sur la déforestation dans le secteur des finances \(FSDA\)](#), nous demandons aux entreprises de prendre des engagements et d'évaluer, de transformer et de divulguer leurs politiques et activités en matière de déforestation, afin d'assurer une plus grande transparence dans leur lutte contre la déforestation.

Nous reconnaissons que d'autres entreprises sont exposées à la déforestation hors de ces trois ensembles de données, mais celles qui sont identifiées par ces trois ONG sont les plus exposées. Nous jetterons un éclairage plus large sur l'ensemble de nos entreprises exposées à la déforestation lorsque davantage de données seront disponibles.



Évaluation des risques de déforestation – Résultats

Participation dans des entreprises

Les trois ensembles de données sur la déforestation identifient les entreprises et les institutions financières les plus exposées à la déforestation tropicale dans le monde. Nous avons constaté que 26 % de notre participation dans des entreprises figure dans ces ensembles de données, et que cette part d’actifs est donc considérée par la communauté des organismes sans but lucratif comme étant exposée à la déforestation. Plus de la moitié de ce total de 26 % représente des institutions financières, qui sont exposées à la déforestation par l’intermédiaire des entreprises qu’elles financent. L’autre moitié sont exposées à la déforestation par l’intermédiaire de leur chaîne d’approvisionnement et nos participations les plus importantes dans des entreprises avec une telle exposition sont dans le secteur pharmaceutique, des produits ménagers et personnes et du détail. Notre évaluation démontre que les secteurs financiers et de détail affichent un faible score par rapport à nos autres secteurs (Figure 1). Nous reconnaissons le rôle essentiel que le secteur financier doit jouer dans la lutte contre déforestation liée aux matières premières et nous travaillerons avec plusieurs institutions financières dans le cadre de l’initiative FSDA.

Figure 1. Proportion des parts d’entreprise d’aviva exposées à la déforestation par secteur et score de gestion de la déforestation

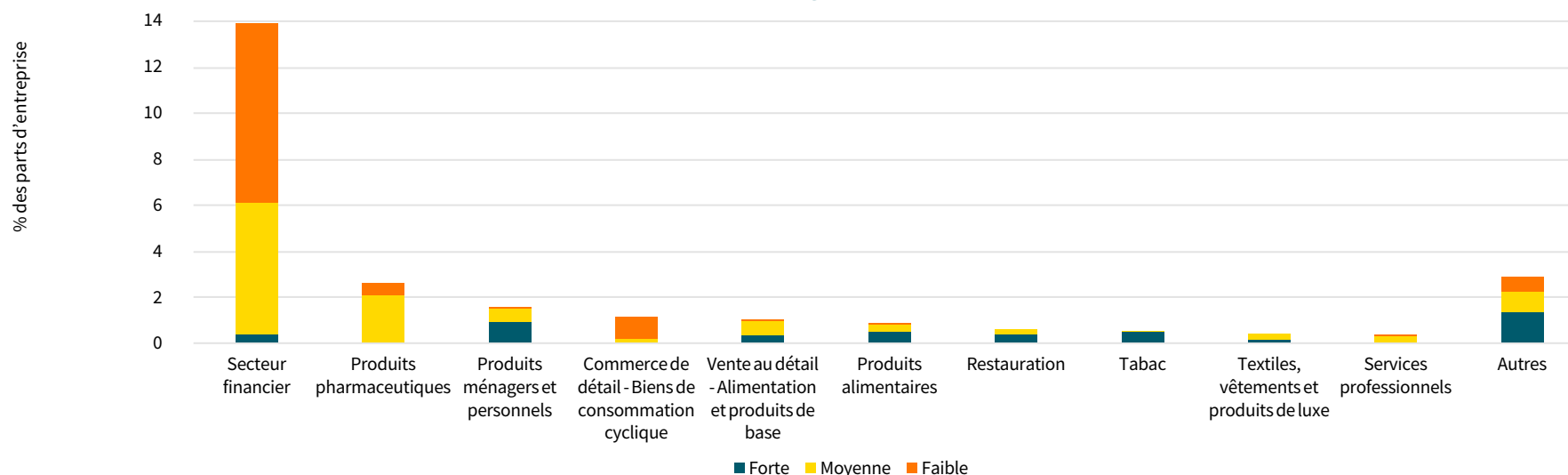


Figure 1. Proportion des parts d’entreprise d’Aviva exposées à la déforestation répartie entre les entreprises ayant un score fort, moyen ou faible en matière de gestion de la déforestation. L’analyse de l’exposition à la déforestation dans l’ensemble des entités affiliées a été effectuée dans la mesure du possible. Son exactitude s’améliorera avec le temps grâce à l’amélioration de la qualité des données.

Participation dans des entreprises a continué

Les premiers résultats de nos évaluations montrent que 38 % de nos actifs détenus en participation le sont dans des entreprises dont les politiques en matière de déforestations sont jugées faibles, par rapport à 43 % qui sont jugées moyennes et 19 % qui sont jugées fortes (Figure 2). Nous nous appuyons sur ces conclusions pour concevoir notre stratégie de mobilisation. En 2023, nous affinerons notre modèle en utilisant des indicateurs supplémentaires et des ensembles de données à jour de CDP Forests, SPOTT et Forest 500. En outre, nous examinons comment utiliser les outils TRASE dans notre évaluation à une étape ultérieure, afin de détailler notre compréhension des flux commerciaux.

Figure 2. Proportion des parts d'entreprise d'Aviva (£'s) exposées à la déforestation répartie entre les entreprises ayant un score fort, moyen ou faible en matière de gestion de la déforestation

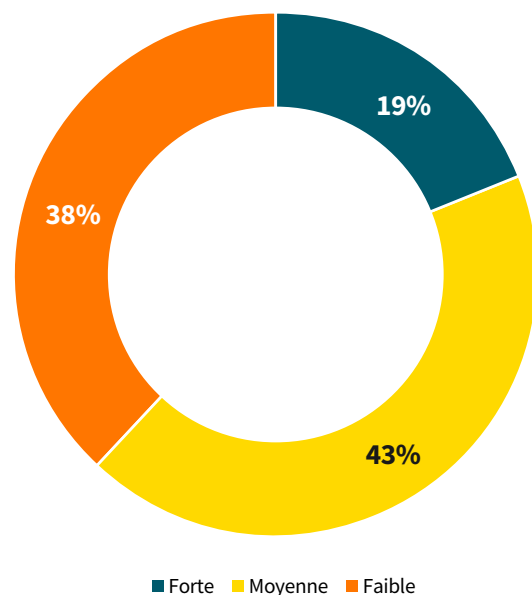


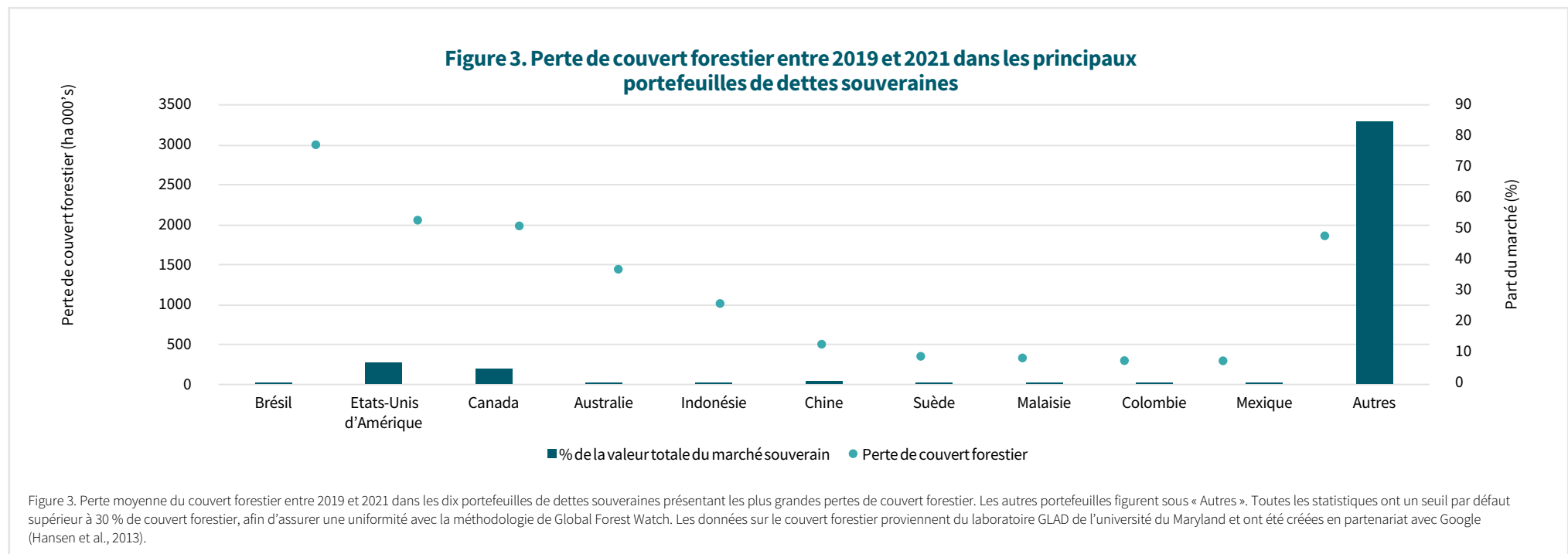
Figure 2. Proportion des parts d'entreprise d'Aviva exposées à la déforestation ventilées par score de gestion de la déforestation.



Participations souveraines

Nous avons passé en revue les émetteurs de dette souveraine auxquels nous accordons des financements, afin d’identifier les pays présentant les taux de déforestation les plus élevés (figure 3). Les données de Global Forest Watch nous ont permis d’identifier les émetteurs affichant le pire bilan de perte de couvert forestier entre 2019 et 2021 au sein de nos portefeuilles. Le Brésil, les États-Unis et le Canada sont les pays dans lesquels nous investissons qui affichent la plus grande perte durant cette période⁹. Le Brésil représente la plus grande part de notre exposition à la perte de couvert forestier dans nos actifs en dettes souveraines. En tant que membre du groupe [Investor Policy Dialogue on Deforestation \(IPDD\)](#), nous avons cosigné une lettre appelant le gouvernement brésilien à réduire les taux de déforestation, à faire appliquer le code forestier brésilien qui s’attaque à l’exploitation illégale des forêts et à améliorer l’accès public aux données pour faciliter un suivi externe.

La grande majorité de nos avoirs se trouvent dans des pays où la perte de couvert forestier est faible. Nous sommes relativement peu exposés aux pays où le taux de déforestation est élevé. À titre d’exemple, le Brésil ne représente que 0,3 % de nos avoirs en dette souveraine.



9 La définition du couvert forestier englobe l’ensemble de la végétation de plus de cinq mètres de hauteur. Il peut prendre la forme de forêts naturelles ou de plantations de densités variables. Par conséquent, tout arbre planté d’une hauteur inférieure ou égale à cinq mètres ne sera pas comptabilisé dans cet ensemble de données (p. ex., dans le cadre d’un reboisement ou d’une restauration).

Participations souveraines a continué

Si on observe les facteurs de perte de couvert forestier dans nos avoirs (figure 4), le principal facteur est la foresterie. Nos principales expositions à la déforestation liée à des produits de base se situent au Brésil, en Indonésie et en Malaisie, qui représentent 1,2 % de l'ensemble de nos investissements en dettes souveraines.

La **déclaration de New York sur les forêts (NYDF)** a été adoptée en 2014. Il s'agit d'une déclaration politique appelant à la fin de la perte de forêts naturelles et à la restauration de 350 millions d'hectares de territoires et de forêts dégradés d'ici 2030. Elle a été approuvée par près de 200 gouvernements, entreprises multinationales, peuples autochtones et organisations de la société civile. Selon nos constatations, près de 71 % de nos actifs sous gestion en dettes souveraines sont des investissements dans des pays qui ont signé la déclaration de New York sur les forêts. Selon un rapport d'étape publié en octobre 2022¹⁰, après des progrès modestes en 2021, le monde n'est pas sur la bonne voie pour atteindre ses objectifs de 2030 sur les forêts. Cela dit, des progrès exceptionnels réalisés dans certains pays montrent que des solutions existent bel et bien et doivent être répliquées à plus grande échelle.

Sur la base de notre évaluation des risques de déforestation, nous avons déterminé que nous avons une exposition minimale au financement direct ou indirect de la déforestation liée aux produits de base par l'intermédiaire de nos investissements en dettes souveraines. Bien que notre exposition soit faible, nous continuerons à nous engager auprès des pays dans leur gestion des risques de déforestation dans le cadre de l'IPDD.

Figure 4. Facteurs de perte de couvert forestier dans les portefeuilles de dettes souveraines entre 2019 et 2021

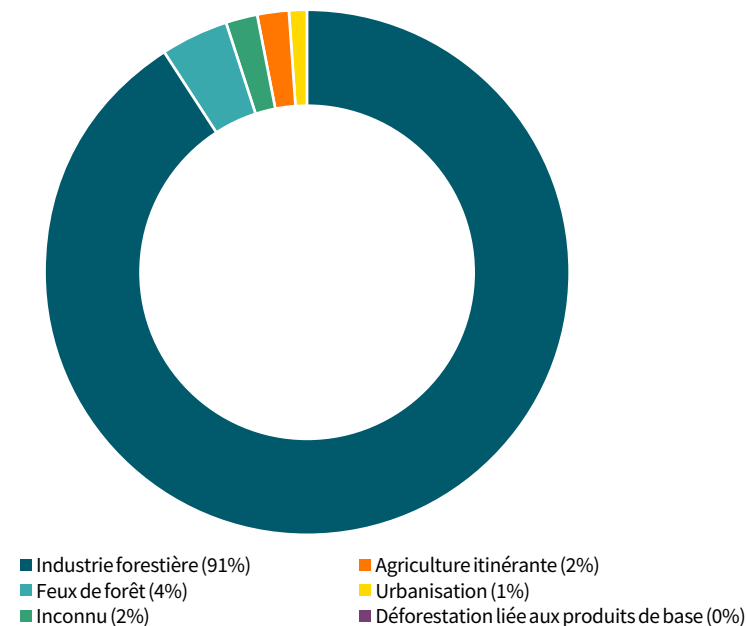
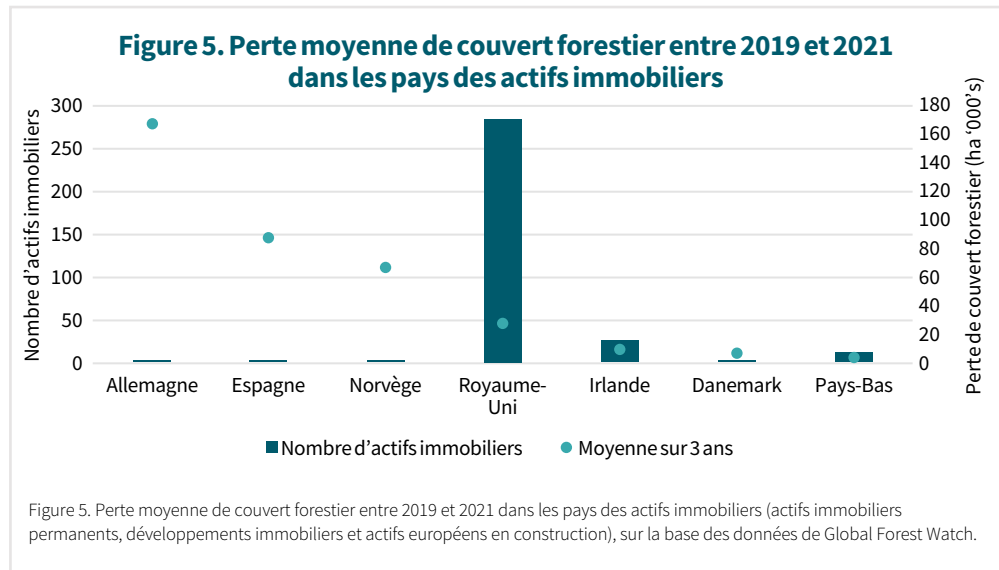


Figure 4. Répartition des pourcentages de la valeur totale du marché des dettes souveraines par facteur principal de perte de couvert forestier entre 2019 et 2021. La perte de couvert forestier ventilée par facteur a été calculée pour les pays dans lesquels nous investissons en proportion de notre investissement total en dettes souveraines. Toutes les statistiques ont un seuil par défaut supérieur à 30 % de couvert forestier, afin d'assurer une uniformité avec la méthodologie de Global Forest Watch. Les données sur le couvert forestier proviennent du laboratoire GLAD de l'université du Maryland et ont été créées en partenariat avec Google (Hansen et al., 2013).

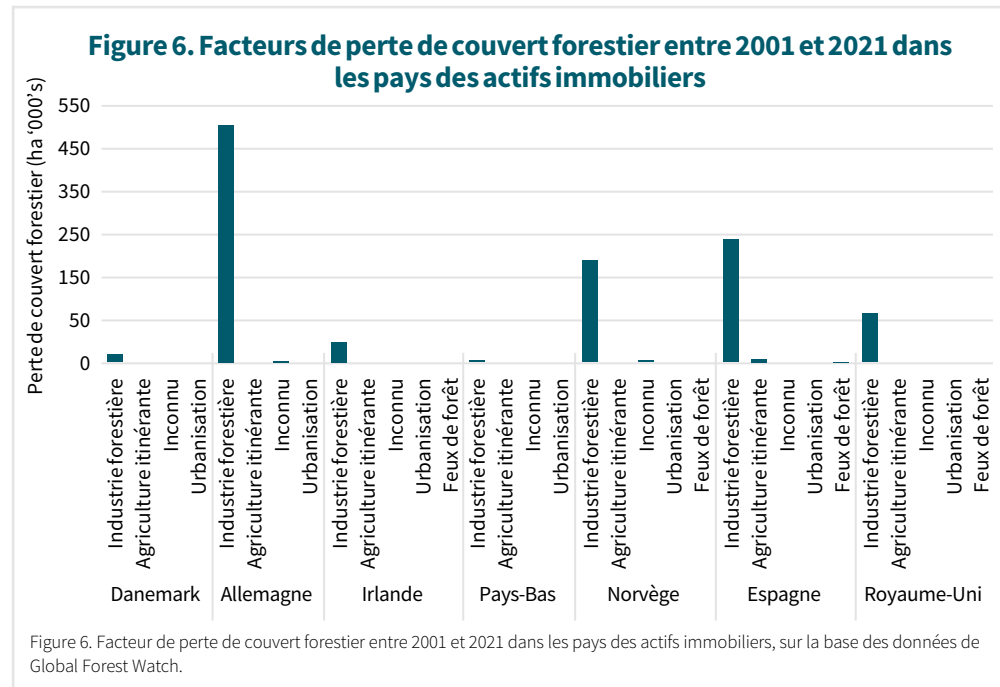
¹⁰ <https://forestdeclaration.org/resources/forest-declaration-assessment-2022/>

Portefeuille immobilier

Dans notre portefeuille immobilier, nous avons concentré notre évaluation de la déforestation sur les actifs immobiliers permanents, les développements immobiliers et les actifs européens en construction. Comme nos actifs sont situés en Europe et au Royaume-Uni (figure 5), nous n’avons pas d’exposition à une perte de couvert forestier liée à des produits de base à ces emplacements selon les données de Global Forest Watch.



Dans ces secteurs géographiques, la perte de couvert forestier a augmenté en Allemagne et en Espagne sur une période de trois ans, ce qui peut être attribué à l’industrie forestière (figure 6).



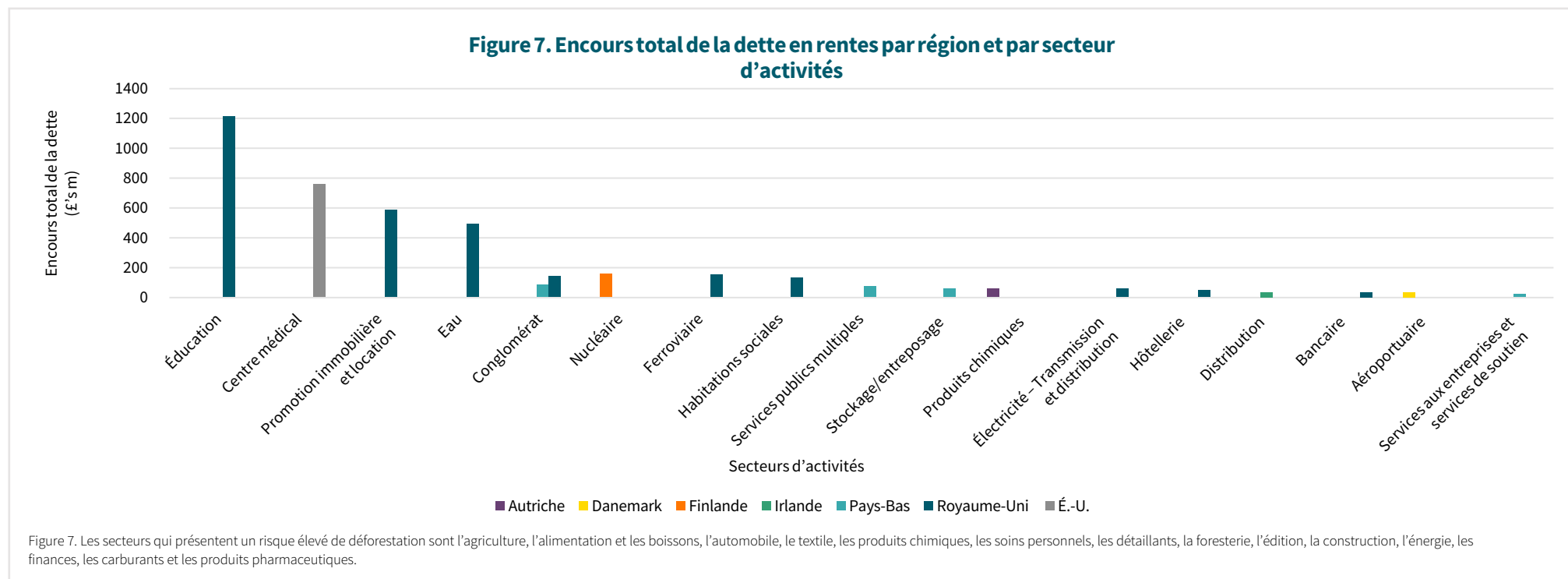
Rentes

Actifs réels directs

Dans les actifs réels directs de notre portefeuille de rentes, nous avons constaté une faible exposition à la déforestation liée à des produits de base. Les actifs étaient situés au Royaume-Uni, en Irlande et aux Pays-Bas, trois pays où, selon Global Forest Watch, la déforestation liée aux produits de base est inexistante.

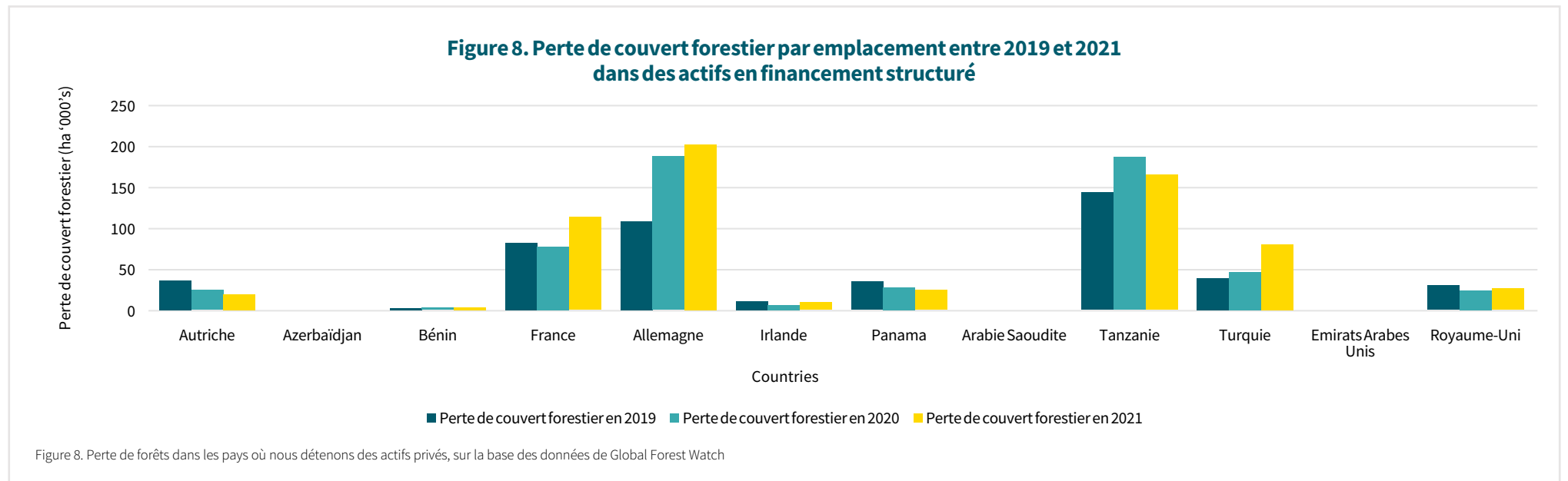
Dettes privées d'entreprises

L'exposition aux risques de déforestation liés à des produits de base a été évaluée à l'échelle des secteurs et des pays, car aucune donnée plus détaillée n'était disponible. La lunette sectorielle nous révèle que notre exposition à la déforestation liée à des produits de base se situe dans les secteurs des agglomérés (une entreprise), des produits chimiques (une entreprise) et des infrastructures (trois entreprises). Toutefois, compte tenu de la couverture géographique des entreprises de produits chimiques et d'infrastructures que nous détenons, nous estimons que notre exposition aux produits de base présentant un risque forestier est faible. À l'échelle des pays, les États-Unis comptent la perte de couvert forestier la plus importante en raison de la foresterie (77 %) et la déforestation directement liée aux matières premières était responsable de 1 % de cette perte entre 2019 et 2021.



Structured Finance Loans

Dans nos prêts en financement structuré, nous avons constaté que notre plus grande exposition à la perte de couvert forestier se situe en Tanzanie, en Allemagne et en France. En France et en Allemagne, le facteur principal de la perte de couvert forestier est la foresterie, responsable respectivement de 94 % et de 98 % de cette perte entre 2019 et 2021. Le facteur principal de perte de couvert forestier en Tanzanie est l'agriculture itinérante, qui était responsable de 95 % de cette perte entre 2019-2021. L'agriculture itinérante est pratiquée lorsqu'un terrain est défriché et cultivé pendant plusieurs années pour ensuite être abandonné pour une nouvelle zone de culture afin de permettre la reconstitution de la fertilité du sol.



Production

Pour nos activités d’assurance, nous nous sommes concentrés sur les activités de production associées à des produits de base présentant des risques forestiers, et ce, dans nos produits d’assurance générale d’Aviva Canada et d’Aviva Irlande, car nos investissements en assurance vie sont traités dans notre évaluation des risques de déforestation

Aviva R.-U.

Comme notre portefeuille agricole à Aviva R.-U. n’excède pas 0,5 % de nos revenus en assurance des entreprises et qu’il n’est pas associé à une agriculture de produits de base, nous avons concentré le reste de l’évaluation sur les activités liées aux produits de base présentant un risque forestier à Aviva Canada et Aviva Irlande.

Aviva Irlande

Nous fournissons des assurances à des agriculteurs irlandais. Les principales activités couvertes sont les suivantes : lait (17 %), viande bovine (58 %), mouton (15 %), travail du sol (7 %) et autres (3 %). Dans ce contexte, ces polices sont entièrement souscrites par Aviva et ne sont pas coassurées avec d’autres assureurs. Selon Global Forest Watch, la foresterie est le principal facteur de perte de couvert forestier en Irlande entre 2001 et 2021. Ainsi, notre exposition à la déforestation liée à des produits de base en Irlande est nulle.

La superficie totale des exploitations que nous assurons est de 1 284 992 acres, dont environ 35 % sont exploités par des producteurs de viande bovine. Il convient de noter qu’il s’agit d’un chiffre approximatif, la catégorisation des données internes ne permettant pas de distinguer clairement les différentes activités agricoles.

Aviva Canada

Nous fournissons des assurances de biens et de pertes d’exploitation pour des processus de fabrication primaire et secondaire du bois d’œuvre. Le produit final est principalement utilisé à l’échelle nationale et aux États-Unis dans l’industrie de la construction résidentielle. La prime annuelle directe souscrite est d’environ sept millions de dollars canadiens pour la foresterie, alors qu’elle est estimée à environ un milliard de dollars canadiens pour les biens des entreprises en 2022, ce qui place la foresterie en deçà de 1 % de la valeur totale. Toutes les polices d’assurance que nous fournissons aux clients sont coassurées, dans une part proportionnelle d’au plus 40 %. Au Canada, les principaux facteurs de perte de couvert forestier d’une année sur l’autre sont la foresterie et les feux de forêt. Pour les années entre 2019 et 2021, environ 58 % de la perte totale de couvert forestier est attribuable aux activités de foresterie, et environ 41 % de cette perte est attribuable aux feux de forêt (Global Forest Watch, 2022).



Évaluation des risques liés à la biodiversité

Évaluation des risques de déforestation - méthodologie

Évaluation des risques de déforestation – Résultats

Groupe de travail sur la déforestation dans le secteur des finances

Groupe de travail sur la déforestation dans le secteur des finances

En novembre 2021, nous avons fait partie d'un groupe de trente investisseurs dans le monde à signer un engagement à faire de notre mieux pour éliminer de nos portefeuilles les activités de déforestation liées aux produits de base agricoles d'ici 2025. Ce nouveau groupe de travail composé d'investisseurs concentre ses efforts sur la mise en œuvre des points énoncés dans la [lettre d'engagement du secteur financier à lutter contre la déforestation induite par la quête de matières premières](#). Le groupe a identifié les entreprises et les institutions financières avec lesquelles s'engager de façon prioritaire en matière de risque de déforestation sur la base de la liste Forest 500 de Global Canopy. Nous sommes à la tête des engagements aux côtés de cinq entreprises et de cinq banques, et nous soutenons des engagements supplémentaires aux côtés d'autres investisseurs. Nos attentes à l'égard de ces entreprises ont été rendues publiques [ici](#). Lorsque nous obtiendrons les résultats de notre évaluation des risques de déforestation, qui comprend des données pour un plus grand nombre d'entreprises que celles du Forest 500, nous souhaitons pouvoir ajouter d'autres entreprises à notre stratégie en matière de déforestation.

« Nous ne pouvons tout simplement pas atteindre la carboneutralité sans régler le problème de la déforestation. Les institutions financières doivent s'engager à réduire massivement les émissions liées à la déforestation découlant de leur portefeuille d'investissement si nous voulons atteindre cet objectif. Aviva figure parmi les leaders qui ont signé la lettre d'engagement du secteur financier à lutter contre la déforestation induite par la quête de matières premières avec 30 autres institutions financières. Elle démontre qu'il est possible de se protéger contre les risques financiers, juridiques et de réputation en ce qui concerne son portefeuille »

Nigel Topping,

Champion de haut niveau pour l'action climatique des Nations Unies





Biodiversité : investissements

Biodiversité : investissements

Contribuer à la protection et à la restauration de la biodiversité dans le cadre de nos activités d'investissement est un volet central de l'activation de notre politique sur la biodiversité et de la réalisation de changements concrets. Notre approche par défaut consiste à nous engager auprès des entreprises pour les inciter et les aider à aborder de front les incidences et les dépendances vis-à-vis de la biodiversité de même qu'à gérer les risques connexes. Nous avons à cœur de nous positionner comme un rouage du changement en encourageant nos entreprises à bonifier leur contribution contre cette crise qui touche la nature et la biodiversité.

Vote

En février 2022, nous avons formellement intégré l'évaluation des engagements des entreprises et la divulgation des rapports sur la gestion des incidences et des dépendances vis-à-vis de la biodiversité dans notre politique de vote à l'échelle de l'organisation.

Nous votons désormais contre certaines résolutions ciblées provenant de directions d'entreprises fortement exposées au risque de déforestation¹¹ lié aux produits de base pour des motifs d'absence de politiques fortes et de cibles en matière de réduction de la déforestation. Cette démarche touche en particulier les entreprises les moins performantes du classement Forest 500 de Global Canopy parmi celles qui traitent des produits de base associés à des risques forestiers (bœuf et cuir, soja, huile de palme, bois d'œuvre et pâtes et papiers) dans leurs chaînes d'approvisionnement. La conversion agricole pour ces produits de base est à l'origine de plus des deux tiers de la déforestation tropicale.

En date d'août 2022, nous avons voté contre des résolutions de 75 entreprises autour de ces enjeux, et nous continuerons de suivre l'évolution de la situation. Si les entreprises visées sont les plus exposées au risque de déforestation tropicale, elles sont aussi par définition celles qui exercent la plus grande influence sur les chaînes d'approvisionnement des produits de base présentant des risques forestiers qui les concernent. Les leviers de ces entreprises contre la déforestation et les violations connexes des droits de l'homme sont certainement les plus prometteurs pour provoquer des changements.

Soutenir des résolutions d'actionnaires sur la biodiversité

Cette année, nous avons voté en faveur de 19 résolutions d'actionnaires touchant la biodiversité, afin d'encourager les entreprises à prendre des mesures pour remédier aux impacts de leurs activités sur la biodiversité. À titre d'exemple, dans une entreprise américaine de transformation de la viande, nous avons soutenu la proposition d'un actionnaire visant à améliorer les mesures et les cibles de l'entreprise touchant les emballages en plastique. Nous pensons que c'est une mesure nécessaire pour permettre aux actionnaires de mieux évaluer la gestion par l'entreprise des risques financiers, environnementaux et réputationnels associés à ces enjeux. Plusieurs entreprises du même écosystème commercial s'étaient engagées à réduire leur utilisation globale de plastique et de matériaux dans l'emballage des produits. Or, l'entreprise en question ne divulguait pas la quantité d'emballages en plastique qu'elle utilisait et n'avait aucune cible quantitative de réduction de cette utilisation. Elle affichait en outre une cote F au classement 2020 de As You Sow sur la pollution plastique. La résolution n'a pas obtenu la majorité des voix, mais l'entreprise a réduit son utilisation de plastiques à usage unique et a augmenté à 38 % la quantité de contenu recyclé après consommation dans ses emballages.

¹¹ Les produits de base associés à des risques forestiers comprennent notamment le bœuf et le cuir, le soja, l'huile de palme, le bois d'œuvre et les pâtes et papiers, tant dans les activités d'exploitation que dans les chaînes d'approvisionnement.

Engagement

Lettre à la direction

Chaque année, en janvier, nous envoyons une lettre¹² à la direction des entreprises dans lesquelles nous investissons (et de certaines autres dans lesquelles nous n'investissons pas, mais auprès desquelles nous souhaitons tout de même exercer notre influence), afin d'établir nos priorités sur le plan de la gestion pour l'année à venir. Notre lettre de 2022 en appelait à plus de 1 600 entreprises internationales à concevoir un plan d'action en faveur de la biodiversité. Nous suggérons qu'un tel plan contienne les éléments suivants :

- Une évaluation des incidences commerciales et des dépendances vis-à-vis de la nature, en indiquant les principaux domaines et emplacements des problèmes;
- Des objectifs provisoires alignés sur le carnet des cibles scientifiques pour la nature (SBTN) là où des méthodologies existent déjà et sont pertinentes (p. ex., sur l'utilisation des terres et de l'eau douce ou sur l'intégrité des écosystèmes);
- Des cibles plus complètes alignées sur le carnet des cibles scientifiques pour la nature (SBTN) une fois les orientations finalisées (en tenant compte de toute la chaîne de valeur dans le champ d'application);
- Un rapport public sur le rendement au regard des cibles.

Engagement des États souverains

En 2022, la biodiversité a été pour la toute première fois une priorité annuelle de nos engagements pour les fonds souverains en figurant dans la lettre de notre cheffe de la direction aux ministres des Finances et aux gouverneurs des banques centrales de plus de 30 pays. Nous avons appelé des représentants d'États souverains à jouer un rôle constructif pour soutenir la négociation et la mise en œuvre d'un cadre mondial en faveur de la biodiversité pour l'après-2020 et appelé les banques centrales à évaluer les dépendances et les incidences du système financier vis-à-vis de la biodiversité. Dans leurs réponses, les représentants d'États souverains ont salué la priorité accordée à la biodiversité, en plus de fournir des détails sur les actions menées dans le sens de la politique dans leur pays.

Au-delà des échanges écrits, nos équipes responsables des facteurs ESG et des investissements ont fait un suivi sur des enjeux clés liés à la biodiversité chaque fois que l'occasion se présentait, à des événements réunissant des investisseurs ou par une prise de contact directe avec des émetteurs en particulier. Dans un contexte mondial difficile pour l'engagement des États souverains, certaines rencontres peuvent faire figure d'exemples, notamment celles tenues avec des représentants de Singapour, de l'Uruguay et de la Nouvelle-Zélande.

Les engagements portent sur la durabilité, sur l'émission d'obligations vertes (avec des indicateurs clés de rendement en matière de biodiversité et des considérations sur l'utilisation du capital), sur les stratégies nationales en matière de biodiversité et sur les approches liées aux données et aux mesures. La déforestation a également été un thème récurrent, en particulier dans nos appels de suivi auprès des responsables politiques. Nous avons pu compter en ce domaine sur l'expertise de notre responsable de la division des enjeux planétaires, Eugénie Mathieu (Earth Lead, Aviva Investors), pour plaider en faveur d'une action dans des domaines comme la traçabilité agricole.

12 Cliquez ici pour consulter la lettre et ainsi obtenir de plus amples renseignements.

13 Une sollicitation nette prend typiquement la forme d'une communication ciblée (personnalisée) pouvant couvrir une série de sujets à des niveaux de détail variés, par exemple sous la forme d'une réunion individuelle. Une telle sollicitation

Engagement de fonds envers la biodiversité

Cette année, outre notre lettre adressée aux directions des entreprises, nous avons pris des engagements importants à 115 occasions sur des enjeux de biodiversité. Nous présentons ci-dessous une ventilation de ces engagements.

Ventilation des enjeux de biodiversité par nombre d'entreprises sollicitées de façon nette¹³

Enjeu de biodiversité	Nombre d'entreprises sollicitées
Exposition à des produits chimiques dangereux	50
Déforestation	13
Consommation durable : traitement et conservation de l'eau	12
Consommation durable : emballages et plastique	11
Gestion de l'eau	11
Gestion des déchets	11
Huile de palme et biocarburants	7

Remarque : Certaines entreprises ont été sollicitées sur plusieurs enjeux. Période : d'octobre 2021 à août 2022, inclusivement.



Fonds de transition pour le capital naturel (FTCN)

En décembre 2021, nous avons lancé notre premier fonds sur le thème de la biodiversité, le fonds Aviva Investors Natural Capital Transition Global Equity, dans le cadre de notre gamme de produits sur la transition durable. Ce fonds a deux objectifs d'égale importance : soutenir la transition vers une économie respectueuse de la nature et assurer une croissance du capital à long terme pour nos clients. Le fonds investit dans des entreprises qui fournissent des produits et des services susceptibles d'accélérer notre transition vers une économie respectueuse de la nature ou dans des entreprises qui sont à la fine pointe de leur secteur en réduisant leur incidence sur la nature. Les principaux thèmes d'investissement sont la gestion durable des terres et des océans, l'économie circulaire et les changements climatiques.

Le fonds vise à susciter des changements positifs de plusieurs manières. D'abord par le choix des entreprises dans lesquelles nous investissons. Nous pouvons soutenir des entreprises qui contribuent à réduire l'impact de l'homme sur la nature et à renforcer la résilience. Ensuite, nous prenons des engagements sur la biodiversité avec chaque entreprise du fonds pour une période de trois ans (voir ci-dessous). Si nous ne constatons pas de progrès significatifs, les entreprises concernées seront retirées du fonds. Cet engagement actif va au-delà des entreprises et concerne les gouvernements et les décideurs politiques : dans le cadre de notre stratégie de réforme à une échelle macroéconomique, nous nous engageons à essayer de corriger les failles du marché qui mènent actuellement à une destruction de la biodiversité. Par ailleurs, l'équivalent de cinq (5) points de base des frais de gestion du fonds est versé à des projets de restauration des écosystèmes.

Programme d'engagement pour la transition vers le capital naturel (NCEP)

Dans le cadre de notre politique sur la biodiversité, nous nous sommes engagés à concevoir un programme d'engagement d'investissement avec 40 entreprises sur le thème de la biodiversité. Le lancement de notre programme d'engagement pour la transition vers le capital naturel a été lancé en mars 2022 au moment de l'envoi de lettres à l'ensemble des 43 entreprises du FTCN, afin de communiquer les attentes d'Aviva Investors. L'objectif du programme est de permettre au fonds d'atteindre ses objectifs d'inverser les tendances dévastatrices qui alimentent la dégradation et la perte de nature et d'assurer la transition vers un avenir respectueux de la nature. Nous prévoyons d'étendre progressivement la liste des protections offertes au fil de l'ajout de nouvelles entreprises dans le fonds.

Les entreprises sont invitées à réaliser une évaluation des incidences et des dépendances vis-à-vis de la biodiversité et à fixer des cibles quantifiées et assorties de délais pour réduire leurs principales incidences sur la biodiversité. Nous avons également formulé une troisième demande personnalisée pour chaque entreprise, selon les facteurs les plus importants en lien avec ses activités et les risques du secteur. Nous avons demandé par exemple à une pharmaceutique entreprise de mesurer et d'améliorer la qualité de l'eau sur tous ses sites de production en plus de fixer une norme claire et sécuritaire sur la teneur en produits pharmaceutiques actifs dans les eaux rejetées. Ce sont autant de critères que nous considérons comme essentiels pour mettre les entreprises sur la voie d'un avenir respectueux de la nature. Ces critères sont alignés sur les plus récentes orientations et les cibles mises de l'avant dans le carnet de cibles scientifiques pour la nature (SBTN)¹⁴.

Afin de garantir un impact maximal, notre programme d'engagement pour la transition vers le capital naturel met en place un processus robuste d'intensification des mesures. L'état d'avancement fait l'objet d'un suivi en continu, et une évaluation formelle est réalisée chaque année. Les entreprises sont notées et classées en cinq catégories (déficiente, timide, active, progressiste, exemplaire) pour indiquer dans quelle mesure nous pensons qu'elles ont progressé par rapport à nos demandes pointues de changement. Le résultat de cette évaluation déterminera la possibilité de grimper dans l'échelle des mesures, en misant sur une mobilisation directe, sur un vote contre une résolution ou, à la fin du programme, si des progrès importants n'ont pas été réalisés, sur un retrait de notre investissement.



¹⁴ Le guide d'orientation du cadre d'action initial du réseau de l'SBT peut être consulté ici.

Transparence à l'égard des produits chimiques dangereux

En septembre 2022, Aviva Investors a mobilisé un groupe de 47 investisseurs représentant 8 000 milliards de dollars, afin qu'ils écrivent à 54 fabricants de produits chimiques dangereux pour leur demander une plus grande transparence autour de tels produits. Il est actuellement difficile pour les investisseurs d'évaluer les risques liés à la réglementation, aux litiges et à la réputation auxquels se heurtent les fabricants de produits chimiques, car il n'existe que peu d'informations publiques à jour sur les produits chimiques dangereux à l'international. Ces lacunes touchent les produits fabriqués, les lieux de production et les quantités. En tant qu'investisseurs, nous sommes d'avis que le droit d'exploitation des entreprises devrait dépendre de la compréhension des risques et des incidences par le public.

En outre, les entreprises de l'industrie chimique ont été impliquées ces dernières années dans une série de procès et de litiges, notamment à propos de substances perfluoroalkylées et de produits chimiques persistants. Dans un contexte où la compréhension des problèmes liés aux produits chimiques persistants tant à se répandre, les leviers législatifs sont progressivement renforcés partout dans le monde. L'UE met actuellement en œuvre sa stratégie de développement durable à l'égard des produits chimiques, avec un accent mis sur l'interdiction des produits chimiques persistants. Aux États-Unis, l'agence de protection de l'environnement a récemment recommandé d'abaisser radicalement le niveau sécuritaire de deux substances perfluoroalkylées présentes dans l'eau potable.

Voici donc ce que nous demandons aux entreprises de ce secteur :

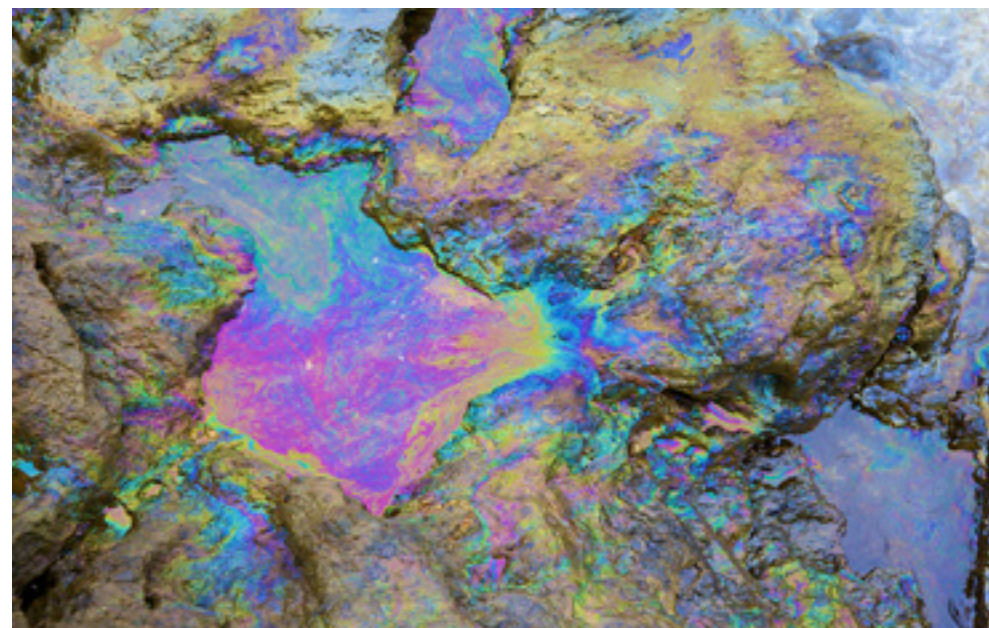
- 1 Accroître la transparence en publiant les noms et les volumes des produits chimiques dangereux fabriqués dans le monde;
- 2 Publier un plan d'élimination progressive des produits chimiques persistants du calendrier de production;
- 3 Travailler à l'amélioration de leur position dans le prochain classement annuel ChemScore. (ChemScore classe les plus grands producteurs de produits chimiques mondiaux en fonction de leurs efforts pour réduire leur empreinte chimique.)

Cette lettre a fait suite à une lettre similaire envoyée en décembre 2021 et signée par 23 investisseurs représentant 4 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion ou faisant l'objet de conseils. Au cours de l'année 2022, Aviva Investors a ensuite coordonné des appels de mobilisation auprès des sociétés et des investisseurs pour discuter de ces demandes. Nous espérons que les progrès réalisés se traduiront par une amélioration des scores dans le prochain classement ChemScore en décembre 2022.

Autres collaborations avec des investisseurs

Aviva Investors participe également à plusieurs initiatives d'investisseurs sur les thèmes de la biodiversité :

- Engagement sur la déforestation mené par Actiam auprès d'entreprises de biens de consommation en misant sur des images satellites
- Travail de Farm Animal Investment Risk and Return (FAIRR) sur les protéines et l'aquaculture durables
- Travail mené par Storebrand sur le cuir et la déforestation dans le secteur automobile
- Travail de la World Benchmarking Alliance sur l'agriculture régénératrice
- Travail d'Asia Research and Engagement (ARE) sur les protéines durables
- Engagement d'Investor Policy Dialogue on Deforestation (IPDD) avec des gouvernements nationaux sur le sujet de la déforestation
- Engagement Valuing Water Finance Initiative de Ceres pour inciter les entreprises à faire du risque lié à l'eau une priorité
- Le Groupe de travail sur la déforestation dans le secteur des finances travaille sur l'élimination de la déforestation liée aux produits agricoles de base de nos portefeuilles d'ici 2025 (voir la page 22)



Études de cas sur l'engagement

1. Meta Platforms : déforestation

Au cours de l'année 2021, nous nous sommes engagés auprès de Meta Platforms (anciennement Facebook) à propos d'une enquête de la BBC sur des publicités publiées sur Facebook Marketplace pour mettre en vente des zones protégées de l'Amazonie. Nous avons été effarés par le rôle possible de Meta dans la déforestation de l'Amazonie, car les parcelles de terre mises en vente se trouvaient dans des zones de conservation et dans des terres réservées aux populations autochtones. Lorsqu'ils utilisent Marketplace, les acheteurs et les vendeurs sont tenus de respecter les lois et les règlements. Bien que la vente de parcelles de forêt tropicale protégée soit illégale, Meta disposait de contrôles limités pour repérer de manière proactive les contenus illégaux et ne disposait pas d'une politique en matière de déforestation. Nous avons encouragé l'entreprise à renforcer ses mesures de contrôle avant l'inscription des publicités et à développer une approche ciblée sur la perte de biodiversité.

Nous avons été heureux de constater des améliorations dans la foulée de notre engagement. Meta s'est engagée sur cet enjeu avec différentes parties prenantes, y compris des ONG et des experts en environnement, afin de développer une approche ciblée. Meta a annoncé une politique ciblée interdisant l'achat et la vente de terrains dans les zones de conservation écologique de la région de l'Amazonie, et l'entreprise utilise la base de données mondiale sur les zones protégées (WDPA) pour examiner les annonces publiées sur Marketplace. Bien que ces progrès soient importants et bienvenus, nous avons continué à solliciter l'entreprise à l'égard de son système de mise en application et de la portée de sa politique, en particulier sur la façon d'aborder les lacunes dans la mise en application, mais aussi en prônant l'inclusion des forêts publiques soumises à une déforestation illégale.



Études de cas sur l'engagement

2. Engagement sur les plastiques

Cette année, nous avons continué à nous engager auprès d'entreprises fortement exposées aux déchets d'emballages, notamment Burberry, Britvic et Science in Sport. Dans l'ensemble, nous avons demandé à six entreprises de s'engager sur les trois actions de l'Engagement mondial vers une nouvelle économie des plastiques de la Fondation Ellen McArthur.

Ces engagements sont les suivants :

- 1 Éliminer tous les articles en plastique problématiques et inutiles.
- 2 Innover pour faire en sorte que les plastiques dont nous avons besoin soient réutilisables, recyclables ou compostables.
- 3 Faire circuler tous les articles en plastique que nous utilisons pour les maintenir dans l'économie et hors de l'environnement.

Résultat

Nous maintenons un engagement continu avec Burberry et Science in Sport sur les emballages plastiques. Nous avons rencontré Burberry après son retrait récent de l'Engagement mondial vers une nouvelle économie des plastiques de la Fondation Ellen McArthur à la fin du cycle de rapports 2021, afin de lui faire part de notre inquiétude devant ce retrait. Burberry a déclaré qu'il s'agissait d'un changement vers une approche plus ciblée de l'industrie par l'intermédiaire du Pacte de la mode, qui a selon eux des objectifs plus stricts et plus précis sur le contenu recyclé et l'élimination des plastiques à usage unique. Bien que nous soyons en faveur d'une approche plus ciblée pour l'industrie, nous notons qu'elle est dépourvue d'un objectif de réduction du poids total des emballages plastiques et du plastique vierge dans les emballages en termes absolus, ce qui est un objectif obligatoire de l'engagement de la Fondation Ellen McArthur à partir de 2021.

Nous avons également rencontré Science in Sport (SiS), qui a fait preuve d'un engagement envers la transition vers des emballages de matériaux recyclables depuis 2020, alors que 100 % de ses produits sont désormais emballés dans du plastique recyclable. SiS a mis en place un programme interne innovant de recyclage des sachets en partenariat avec ENVAL. Nous avons discuté des défis dans l'adoption de ce programme par les consommateurs. L'entreprise a fait part de son intention d'intensifier les communications avec les clients, afin de favoriser une plus grande adhésion. Nous avons également fait part de nos préoccupations quant au fait que 100 % des emballages de SiS sont fabriqués à partir de plastique vierge, en encourageant l'entreprise à travailler avec des fournisseurs pour trouver des solutions de rechange.



Études de cas sur l'engagement

3. Exportateur de bœuf brésilien : déforestation

L'élevage de bovins est le principal facteur de déforestation au Brésil. En moyenne, les bovins passent par six fermes au cours de leur vie avant d'être abattus, et ces installations sont à l'origine de la déforestation. En 2010, les principales entreprises brésiliennes de conditionnement de la viande se sont engagées à ne plus acheter de bétail lié à la déforestation de l'Amazonie et à assurer un suivi, une vérification et un compte rendu totalement transparents de l'ensemble de leurs chaînes d'approvisionnement (y compris les fournisseurs indirects) dans un délai de deux ans. Cependant, 12 ans plus tard, ces entreprises n'ont fait que des progrès minimes et ne peuvent toujours pas fournir de données sur la part de bétail acheté élevé sur des terres déboisées. Pendant ce temps, la déforestation en Amazonie atteint son plus haut niveau depuis 16 ans. Les scientifiques sonnent l'alarme : la forêt tropicale approche du seuil critique de basculement à partir duquel les dommages seront irréversibles.

Cette année, nous avons poursuivi notre engagement contre la déforestation entrepris en 2020 auprès d'un exportateur de bœuf brésilien, en rencontrant en personne la direction pour aborder précisément cet enjeu. Au départ, nous avions été rassurés par le fait que l'entreprise avait obtenu les meilleurs résultats parmi ses principaux homologues lors de l'audit du ministère public brésilien sur la déforestation illégale et l'esclavage moderne, et par le rôle qu'elle jouait dans le développement de Visipac, un outil de surveillance de la chaîne d'approvisionnement. Pour nous aider à comprendre la position de l'entreprise, nous avons organisé des réunions avec quatre ONG : le Fonds mondial pour la nature (WWF), la National Wildlife Federation (NWF), Mighty Earth et Global Witness. Nous avons sollicité leur avis en tant qu'ONG ayant une présence et une expertise sur le terrain.

L'entreprise a introduit une nouvelle série de cibles de durabilité au cours de l'année 2021, y compris une cible de déforestation illégale nulle dans l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement en Amérique du Sud d'ici 2030. Le tout est soutenu par un programme de surveillance des fermes d'approvisionnement indirect dans tous les pays d'exploitation en Amérique du Sud.

Cependant, nous avons été déçus. L'entreprise maintient que c'est le rôle du gouvernement brésilien de mettre en place un système de traçage du bétail, et non celui des entreprises qui achètent le bétail. L'entreprise n'a fait aucune déclaration publique contre la position pro-déforestation du gouvernement Bolsonaro et n'a fourni aucune preuve qu'elle a fait pression en faveur d'un changement. Étant donné l'accélération rapide du taux de déforestation dans la région, nous avons décidé en 2022 d'intensifier notre mobilisation auprès de l'entreprise en lui demandant de présenter ses cibles sur la déforestation, d'en étendre la portée à la déforestation légale et de demander publiquement au gouvernement de mettre sur pied un programme complet de traçabilité en misant sur une plus grande transparence dans les cadastres et les documents sur le transport d'animaux, idéalement avec un programme d'identification par radiofréquence. Une fois encore, nous avons été déçus de la réponse de l'entreprise.

Compte tenu des vents contraires liés à l'évolution de la demande des clients, alors que certains supermarchés britanniques ont cessé d'acheter du bœuf du Brésil et que la réglementation sur la déforestation liée aux chaînes d'approvisionnement ne cesse de se raffermir en Europe et aux États-Unis, et compte tenu de notre conviction que l'entreprise n'évolue pas assez rapidement pour s'adapter à ces changements, nous avons vendu notre participation dans cette entreprise.





Intégration et composition du portefeuille

Notre gamme de fonds sur la transition durable n'est pas la seule à se concentrer sur la biodiversité. Nos autres fonds surveillent également les principaux indicateurs négatifs liés à la biodiversité. Il s'agit d'identifier les entreprises impliquées dans de graves controverses environnementales au sein ou à proximité de zones sensibles sur les plans de la biodiversité, des émissions dans l'eau, des déchets dangereux et des polluants atmosphériques. Nos examens des fonds et nos tables rondes sectorielles sont autant d'occasions pour les analystes de discuter de tout risque majeur, le cas échéant.

Tous les fonds Aviva Investors sont soumis à une interdiction d'investissement dans des entreprises dont plus de 10 % des combustibles fossiles proviennent de sables bitumineux ou du pétrole arctique, et ce, en raison des risques potentiels de ces sources pour la biodiversité et le climat.

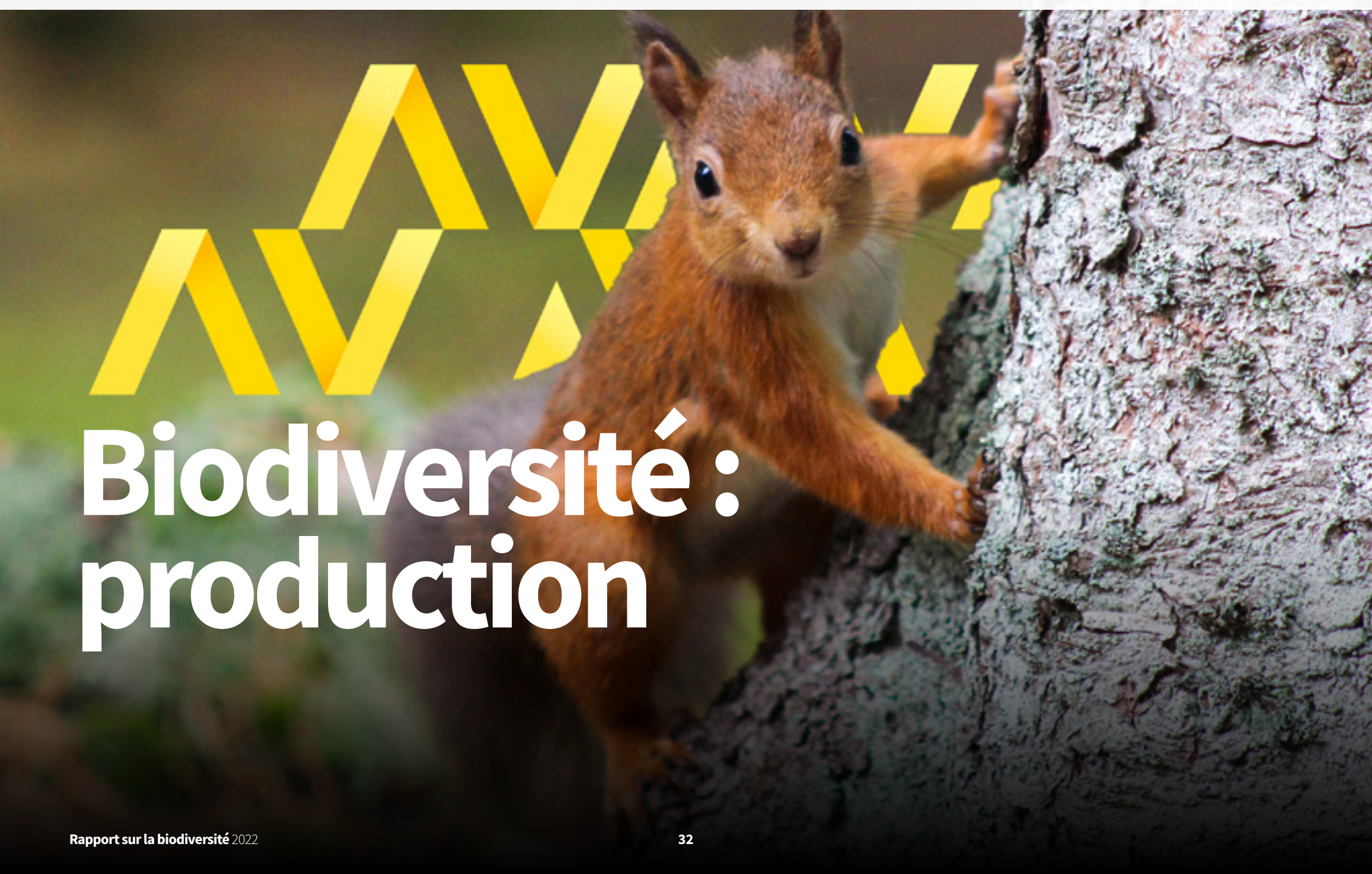
Solutions de transition climatique pour les actifs réels

Dans le cadre de notre politique sur la biodiversité, nous nous sommes engagés à investir un minimum de 50 millions de livres sterling dans le boisement et la gestion durable des forêts par l'intermédiaire des solutions de transition climatique pour les actifs réels créées par l'équipe des actifs réels. Les projets dans lesquels cette équipe s'est investie sont axés sur le carbone, ce qui se reflète dans la sélection des sites et la conception des plantations. Cela dit, nous nous attendons à des effets bénéfiques sur la biodiversité grâce à la création d'habitats résultant du boisement et de la restauration des tourbières. Comme nous souhaitons avoir un impact réel sur le climat par l'intermédiaire de nos investissements directs, l'achat de crédits de carbone n'est pas au cœur de notre stratégie de carboneutralité. La priorité absolue pour nos portefeuilles est de réduire les émissions liées à nos opérations de même que le carbone intrinsèque, là où c'est possible. Nous parvenons à la décarbonation par une gestion active des actifs (réduire), par la mise en œuvre des pratiques exemplaires en conception durable (éviter), par l'intégration d'énergies renouvelables sur nos sites (remplacer) et par l'utilisation de solutions de rechange à faible émission de carbone tant dans la construction que dans l'exploitation. Indépendamment de ces actions, la présence de carbone résiduel est inévitable. Nous devons donc trouver des occasions directes d'investir dans des solutions d'élimination du carbone pour atteindre la carboneutralité.

Les stratégies d'investissement créées par l'équipe des actifs réels et axées sur la transition climatique allouent un pourcentage du capital aux investissements forestiers. L'impact carbone de chaque investissement est mesuré, l'objectif étant que les actifs naturels séquestrent suffisamment de carbone pour atteindre la carboneutralité dans l'ensemble des activités liées aux actifs réels d'ici 2040.

En décembre 2021, l'équipe des actifs réels d'Aviva Investors a réalisé son premier investissement en capital naturel en annonçant des projets de plantation de surfaces boisées et de restauration de tourbières sur 6 300 hectares de terres humides en Écosse dans la région de Glen Dye, West Aberdeenshire. En partenariat avec Par Equity, le gestionnaire de fonds d'investissement forestier basé en Écosse, et après une ample consultation avec le public et les autorités réglementaires, des demandes seront présentées pour entreprendre des travaux sur plus de 3 000 hectares de nouvelles plantations et 1 800 hectares de restauration de tourbières. La restauration des tourbières permettra d'abord d'éviter le relâchement de carbone supplémentaire dans l'atmosphère, et la production de biomasse contribuera ensuite à l'absorption du carbone.

Sur la durée du projet, on estime que 1,4 million de tonnes de carbone seront piégées par des solutions naturelles sur la propriété. Jusqu'à un tiers des terresensemencées (soit 1 000 hectares) le seront avec des conifères « productifs ». Les 2 000 hectares restants serontensemencés avec des essences indigènes, pour lesquelles les activités de conception et de gestion seront assurées par Scottish Woodlands Ltd.



Biodiversité : production

Points saillants

Biodiversité : production

Nos activités de production font partie intégrante de la portée de nos évaluations des risques liés à la déforestation et à la biodiversité, car nous cherchons à comprendre et à quantifier les incidences et les dépendances de nos activités vis-à-vis de la biodiversité.

Notre déclaration relative à la souscription reposant sur les facteurs ESG, publiée en décembre 2021, définit clairement l'approche pragmatique et fondée sur des principes sur laquelle se base notre vision d'un avenir à faible émission de carbone. Nous nous sommes engagés à lutter contre le changement climatique et la perte de biodiversité. Dans la foulée de notre déclaration relative à la souscription, nous soutenons la transition vers des sources d'énergie plus vertes – ce qui contribue à réduire les incidences négatives sur la biodiversité.

Au cours des six dernières années, l'équipe de cautionnement d'Aviva Canada a travaillé sur une occasion de fournir à TransAlta, une grande entreprise canadienne de services d'électricité, une assurance-cautionnement pour la remise en état de sa mine de charbon Highvale. La remise en état d'une mine est le processus de modification d'un terrain qui a été exploité pour le remettre dans un état écologiquement fonctionnel.

Le défi le plus important à relever concernait l'organisme de réglementation provincial, qui n'acceptait pas les assurances-cautionnement comme forme de garantie financière. Au cours de ces six années, notre équipe de cautionnement a collaboré avec des intervenants de l'industrie et du gouvernement pour promouvoir l'utilisation de cautionnements pour garantir le respect des cautionnements de remise en état et pour concevoir un libellé de l'assurance-cautionnement acceptable pour toutes les parties. L'utilisation des cautionnements comme forme de garantie offre une flexibilité financière aux entreprises, leur permettant d'investir des capitaux dans des secteurs comme celui de l'énergie renouvelable.

En juillet 2022, nos efforts ont porté fruit grâce au libellé de l'assurance-cautionnement qu'Aviva Canada a contribué à rédiger. Grâce aux efforts de Marsh Canada, des modalités commerciales ont été conclues et un cautionnement de remise en état a été émis au gouvernement de l'Alberta. Il s'agit actuellement du plus grand projet de remise en état d'une mine dans la province de l'Alberta.

Points saillants :

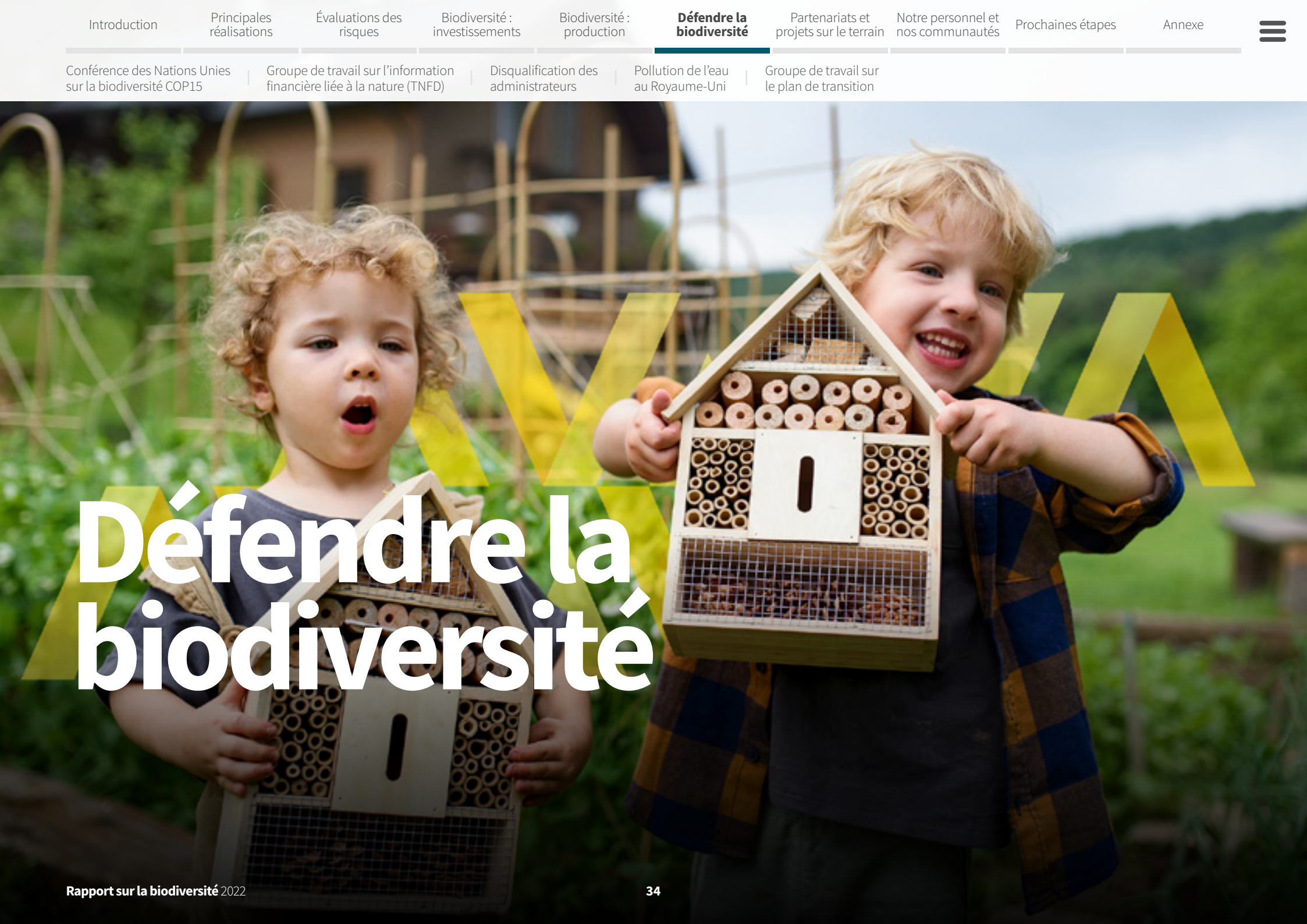
- L'exploitation active du charbon a cessé en décembre 2021; le projet de remise en état de la mine Highvale est terminé à 100 %.
- Les centrales thermiques au charbon ont été converties au gaz naturel ou ont été fermées définitivement.
- TransAlta investit activement dans la production d'énergie éolienne et solaire, en plus de souscrire à des cibles fondées sur des données scientifiques.

Le paysage après la remise en état a été planifié en tenant compte des besoins des espèces sauvages locales et proposera un équilibre entre les terres agricoles, les zones forestières et les prairies, les zones sauvages, les zones humides et les lacs de kettle. TransAlta a également fait appel aux communautés autochtones locales pour optimiser la planification de l'utilisation prévue. Cela inclut l'introduction d'essences désignées comme étant importantes sur le plan culturel pour les communautés autochtones dans le travail de reforestation.

L'utilisation d'obligations pour restaurer des terres illustre tout le potentiel que nous avons de miser sur le développement de produits d'assurance non seulement dans l'optique de faciliter la transition vers une faible émission de carbone, mais aussi dans la perspective d'avoir une incidence positive sur la biodiversité.

Pour en savoir plus sur la façon dont ce projet a vu le jour, cliquez [ici](#).





Défendre la biodiversité

Défendre la biodiversité

La défense de la biodiversité est l'un des principes directeurs de notre politique sur la biodiversité. Nous ajoutons notre voix à celle d'autres entités pour contribuer à un changement systémique.

Conférence des Nations Unies sur la biodiversité COP15, décembre 2022

L'an dernier, une grande part de notre influence et de notre plaidoyer en faveur de la biodiversité a été déployée dans le cadre de la 15e Conférence des Parties (COP15) à la Convention sur la diversité biologique (CDB) des Nations Unies. Le principal résultat visé lors de la COP15 est un accord des parties (les pays participants) sur un cadre mondial en faveur de la biodiversité. Ce cadre indiquera la voie politique et les actions pertinentes des dix prochaines années pour s'attaquer à la crise de la biodiversité. Nous pensons que le succès du cadre mondial en faveur de la biodiversité doit tenir compte du rôle du secteur privé, en particulier des flux financiers privés. Nous plaçons pour que le cadre ait un objectif politique clair et qu'il impose aux parties l'obligation de créer des régimes réglementaires intégrant la nature dans les règles touchant les services financiers, comme cela a été fait pour les changements climatiques.

Notre engagement direct dans la COP15 s'est fait par l'intermédiaire de notre adhésion à la Fondation Finance for Biodiversity (FfB). Aviva est l'une des trois seules institutions financières dans le monde à avoir été directement active tout au long du processus de la COP15.

La FfB est la principale organisation mondiale qui rassemble des institutions financières pour aborder des enjeux de biodiversité. Aviva a rejoint la fondation en mai 2021 après avoir signé l'engagement de l'organisme en vertu duquel les institutions financières s'engagent à prendre des mesures en faveur de la biodiversité.

Aviva préside le comité consultatif de la FfB, qui fournit les orientations stratégiques des activités de l'organisme. Aviva Investors fait également partie des groupes de travail sur l'évaluation et la sollicitation des entreprises, afin de faciliter l'échange de connaissances sur les évaluations des incidences sur la biodiversité et de favoriser l'engagement sur la biodiversité avec les entreprises.

La FfB s'est vue accorder en 2021 le statut d'observateur par les Nations Unies pour la COP15, ce qui signifie qu'elle peut participer activement aux négociations, mais sans droit de vote. Par l'intermédiaire de la FfB, Aviva a joué un rôle de premier plan dans la représentation du secteur financier en tant que participant aux négociations de la COP15. Voici quelques exemples de cette représentation :

- participation aux négociations des groupes de travail de Genève et de Nairobi; rédaction de déclarations de principes en faveur de l'alignement des flux financiers aux objectifs du cadre mondial en faveur de la biodiversité; participation et contribution aux discussions;
- participation au groupe de discussion du programme d'actions des Nations Unies; plaidoyer et discussion sur le rôle des institutions financières dans les enjeux de biodiversité;
- lettre à la Coalition des ministres des Finances pour l'action climatique demandant aux ministres des Finances du monde entier de soutenir le résultat que nous souhaitons obtenir à l'égard du cadre mondial en faveur de la biodiversité lors des négociations finales à Montréal;
- présence à la COP15 à Montréal en décembre 2022 pour plaider en faveur de la confirmation d'un texte propre au secteur financier dans les négociations finales sur le cadre mondial en faveur de la biodiversité;
- en octobre 2022, Aviva Investors a également signé la déclaration des entreprises de la COP15 sur l'évaluation et la divulgation obligatoires, soutenue par Business for Nature, qui en appelle aux gouvernements d'adopter dès maintenant des politiques visant à inverser la perte de nature dans la décennie à venir.

#COP15
www.cbd.int/cop15



2020 UN BIODIVERSITY CONFERENCE
COP15 - CP/MOP10-NP/MOP4
Ecological Civilization-Building a Shared Future for All Life on Earth

Le rôle de premier plan joué par Aviva à la COP15 n'est pas passé inaperçu auprès d'un certain nombre de parties prenantes intéressées, dont de nombreux établissements d'enseignement. Ces derniers se sont engagés avec nous pour réfléchir à des mécanismes susceptibles de créer des effets de levier concrets dans les politiques que nous souhaitons mettre en place dans le cadre mondial en faveur de la biodiversité. Nous avons commencé à établir des partenariats avec certains de ces établissements qui ont le potentiel de jouer un rôle influent dans la mise en œuvre de ce cadre à l'échelle mondiale.

Conférence des Nations Unies sur la biodiversité COP15

Groupe de travail sur l'information financière liée à la nature (TNFD)

Disqualification des administrateurs

Pollution de l'eau au Royaume-Uni

Groupe de travail sur le plan de transition

Groupe de travail sur l'information financière liée à la nature (TNFD)

Le groupe de travail sur l'information financière liée à la nature (TNFD, Taskforce for Nature related Financial Disclosure) entreprend un travail important en développant et en fournissant un cadre de gestion et de divulgation des risques pour permettre aux organisations de signaler les risques en constante évolution liés à la nature et d'agir en conséquence. Le cadre du TNFD spécialement orienté sur les réalités du marché et fondé sur la science permettra aux entreprises et aux institutions financières d'intégrer la nature dans leur prise de décision.

Dans le cadre de notre politique sur la biodiversité, nous nous sommes engagés à examiner et à commenter le cadre du TNFD afin de nous assurer que les points de vue d'Aviva y sont représentés et que nous comprenons l'application de ce cadre.

En tant que membre du forum du TNFD, nous avons fourni des commentaires et des réactions sur la version bêta du cadre du TNFD et nous continuerons à le faire pendant le processus de développement.

Disqualification des administrateurs¹⁵

Nous nous efforçons de renforcer les mesures de dissuasion contre la pollution de l'environnement par les entreprises (voir [cet article](#) pour connaître des éléments de contexte). Nous faisons pression sur les gouvernements du Royaume-Uni et de l'Union européenne pour qu'ils renforcent les sanctions à l'encontre des administrateurs et administratrices, en particulier pour mettre au ban ceux et celles qui dirigent de façon délibérée ou irresponsable des activités de pollution de l'environnement. Ainsi, en plus de se soucier d'éviter de mettre leur entreprise à risque, les administrateurs et administratrices sauraient que leur siège au conseil d'administration est en jeu. Ce serait un message fort en faveur d'une action contre un lot d'enjeux touchant la biodiversité et d'autres préoccupations connexes.

Dans l'UE, la Commission européenne a publié une proposition de directive sur la gouvernance d'entreprise durable. Cette proposition s'appuie sur une consultation prévoyant un renforcement des responsabilités des administrateurs et administratrices (mais pas leur exclusion de futurs conseils d'administration). Elle comprend également des propositions de règles pour renforcer la diligence raisonnable en matière d'environnement et de droits de l'homme dans les grandes entreprises. Nous avons répondu à la proposition de la Commission en recommandant l'ajout de la disqualification des administrateurs et administratrices.

¹⁵ [Cliquez ici pour consulter disqualification des administrateurs](#)



Conférence des Nations Unies sur la biodiversité COP15

Groupe de travail sur l'information financière liée à la nature (TNFD)

Disqualification des administrateurs

Pollution de l'eau au Royaume-Uni

Groupe de travail sur le plan de transition



Pollution de l'eau au Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, le plan de réduction des rejets des déversoirs d'orage a été présenté à des fins de consultation. Ce plan exigé par la loi sur l'environnement doit indiquer comment le gouvernement va progressivement mettre fin à la pollution due aux rejets d'eaux usées non traitées par les déversoirs d'orage. Nous avons fait part de nos commentaires sur le plan, en soulignant notre déception quant à ses ambitions timorées. Voici les points sur lesquels nous nous sommes exprimés :

- le plan a une portée trop étroite en proposant uniquement des objectifs pour les entreprises en gestion des eaux;
- le calendrier d'action manque d'ambition et est en décalage par rapport aux autres cibles environnementales proposées par le gouvernement en matière de réduction de la pollution et de régénération de la nature;
- dans le cadre de ce plan, la moitié des déversoirs d'orage déverseraient encore des eaux usées non traitées en 2040;
- le plan est dépourvu de cibles pour que le gouvernement mette en œuvre une loi-cadre et des règlements comme l'ont recommandé les députés de la commission d'audit environnemental (Environmental Audit Committee) et le groupe de travail sur les déversoirs d'orage du département britannique de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales (DEFRA).

Groupe de travail sur le plan de transition

Aviva et le WWF portent ensemble une voix forte et active à la défense de solutions tenant compte de la nature, afin de protéger et de restaurer la biodiversité et d'atténuer les impacts des changements climatiques. Dans la foulée d'une campagne conjointe réussie d'Aviva et du WWF, le gouvernement britannique s'est engagé à la fin de 2021 à exiger des entreprises et des institutions financières britanniques qu'elles rédigent des plans de transition vers la carboneutralité.

En reconnaissance du rôle central du partenariat dans cet engagement, Aviva et le WWF ont été invités à se joindre au groupe de travail sur les plans de transition, un groupe multipartite mis en place pour créer une « norme d'excellence » pour les plans de transition. Nous jouons un rôle central au sein de ce groupe de travail. Amanda Blanc, du conseil d'administration, et Tanya Steele, directrice générale du WWF R.-U., représentent les seules organisations issues de la société civile au sein du comité directeur du groupe de travail. Nous utilisons notre position pour améliorer les orientations du plan de transition et la prise en compte de la nature.

En 2022, Aviva et le WWF demandent au gouvernement britannique d'étendre sa politique pour y inclure la transition vers des activités respectueuses de la nature.



Partenariat entre Aviva et le WWF au Royaume-Uni

Partenariat entre Aviva et le WWF au Canada

Projets d'élimination et de séquestration de carbone



Partenariats et projets sur le terrain

Partenariats et projets sur le terrain

Partenariat entre Aviva et le WWF au Royaume-Uni

En juillet 2021, Aviva et le WWF ont lancé un tout nouveau partenariat stratégique de trois ans. Ce partenariat réunit la plus grande ONG environnementale au monde, qui est largement reconnue pour son travail dans la lutte contre la crise du climat et de la nature, au premier grand assureur au monde à viser la carboneutralité d'ici 2040 et à s'engager à agir sur la crise du climat et de la nature pour ses clients, ses activités, ses actionnaires et son avenir.

Aviva et le WWF partagent aussi un point de vue selon lequel nous ne pourrions collectivement lutter contre la crise climatique et limiter le réchauffement de la planète à 1,5 degré si nous n'agissons pas dès maintenant pour assurer la résilience et l'épanouissement du monde naturel. Voilà pourquoi nous travaillons ensemble à investir dans des projets au Royaume-Uni et au Canada qui auront des effets bénéfiques pour les personnes, la nature et le climat. Cela implique de travailler sur le terrain en collaboration avec les partenaires locaux, les propriétaires fonciers et les communautés, d'agir en leader et de plaider en faveur de changements politiques et réglementaires à plus grande échelle.

Programme de restauration naturelle de la source à la mer

Le programme Source to Sea (de la source à la mer) misera sur une approche systémique pour aborder les interrelations entre les biomes. Le programme englobe quatre projets de conservation exemplaires dans des paysages terrestres, fluviaux et marins du Royaume-Uni. Ces projets sont destinés à mettre en œuvre des initiatives de restauration de la nature inclusives menées par les communautés en misant sur des solutions orientées sur la nature, notamment la gestion naturelle des inondations. Le partenariat pour la réalisation de projets sur le terrain comme le programme Source to Sea est une approche pratique et efficace permettant de générer des solutions concrètes. Grâce à ce projet, nous sommes en mesure de concilier les objectifs de développement durable plus larges d'Aviva de renforcer la résilience et les communautés, en travaillant collectivement à la restauration d'écosystèmes importants et de la biodiversité, à la séquestration du carbone et à l'augmentation de la résilience des communautés face aux risques liés au climat comme les inondations.

PAYSAGES TERRESTRES : Wild Ingleborough. Projet de restauration mis en œuvre par Yorkshire Wildlife Trust en réaction au déclin continu de la faune et de la biodiversité au Royaume-Uni et aux risques connexes pour la société.

PAYSAGES FLUVIAUX : East Anglia et bassins versants de la rivière Soar. Projet East Anglia mené par le partenaire Norfolk Rivers Trust visant à réduire les inondations dans les bassins versants grâce à des systèmes de gestion naturelle des inondations, à renforcer la résistance naturelle, physique et communautaire aux inondations et à restaurer la nature. Projet des bassins versants de la rivière Soar mené par le partenaire Trent Rivers Trust visant à démontrer les avantages d'un investissement coordonné dans des interventions de gestion naturelle des inondations parallèlement à des initiatives de développement communautaire.

PAYSAGES MARINS : Restauration du fleuve Forth. Conception conjointe par les communautés côtières d'Écosse et par les partenaires du projet d'un plan de restauration et de gestion durable des habitats des algues et des huîtres pour assurer la vitalité de l'estuaire du fleuve, le Firth of Forth.

Les premières étapes de notre programme Source to Sea portaient sur la sélection et la mise en place des projets, y compris l'établissement des mesures de base, la recherche et la cartographie des sites et la sensibilisation des principales parties prenantes. Il est trop tôt pour être en mesure de montrer un impact significatif dans tous les volets des projets ci-dessus, mais nous avons posé des bases solides pour nous permettre de réaliser notre ambition d'avoir un impact réel et durable. Nous avons hâte de présenter des mises à jour sur l'avancement du programme de restauration naturelle Source to Sea.



Acting on climate change to build a better tomorrow



Partenariat entre Aviva et le WWF au Royaume-Uni

Partenariat entre Aviva et le WWF au Canada

Projets d'élimination et de séquestration de carbone



Partenariat entre Aviva et le WWF au Canada

Aviva s'est engagée à investir plus de deux millions de dollars sur trois ans dans le Programme de subvention nature et climat du WWF-Canada, afin d'aider des communautés et des organisations autochtones à restaurer les terres et les littoraux dégradés dans le but d'améliorer les habitats et de capter le carbone. Le programme vise à restaurer 1 000 hectares de terres et à aider 500 000 Canadiens à devenir plus résilients devant les changements climatiques sur une période de trois ans.

Nous avons déjà soutenu sept organisations en investissant près de 500 000 dollars dans les projets de 2021. Plus de 160 hectares de zones humides, de prairies, de rivages, de terres agricoles et de friches industrielles ont été restaurés, plus de 89 000 arbres et arbustes ont été plantés et plus de 70 populations d'espèces en danger ont profité de cette restauration.

Notre partenariat au Canada est également orienté sur la sensibilisation et l'éducation des entreprises et du public en ce qui concerne la nature et les changements climatiques.

« La restauration des écosystèmes est absolument essentielle pour inverser la tendance de la disparition des espèces sauvages et ralentir les changements climatiques. Nous sommes ravis de soutenir le travail fondamental réalisé dans tout le pays par des groupes communautaires et des communautés autochtones en faveur des écosystèmes, travail qui bénéficiera également au climat. Merci à nos bénéficiaires pour leur dévouement envers la conservation. Merci aussi à Aviva Canada, dont le soutien permet la réalisation de ce travail important et dont le leadership est un exemple de la façon dont les entreprises peuvent prendre des mesures significatives en faveur de la nature. »

Megan Leslie,
présidente et directrice générale, WWF-Canada

Projets d'élimination et de séquestration de carbone

Dans le cadre de notre plan de carboneutralité d'ici 2040, nous nous sommes engagés à investir 100 millions de livres sterling dans l'élimination naturelle du carbone d'ici 2030. Aviva s'associera à plusieurs groupes de protection de la nature et à des organisations caritatives de premier plan au Royaume-Uni, en Irlande et au Canada, afin de se concentrer sur l'élimination du carbone et sur des améliorations notables en matière de biodiversité et d'habitat.

En octobre 2022, nous avons signé notre premier projet, un accord de partenariat sur le capital naturel avec The Nature Trust en Irlande, avec les objectifs de biodiversité suivants :

- le projet s'attaquera aux crises mondiales du climat et de la biodiversité ainsi qu'aux faibles niveaux de couverture forestière indigène en Irlande en plantant de jeunes arbres irlandais indigènes sur 400 hectares de terres nues;
- les terres boisées à l'état sauvage relevant de Nature Trust seront de nouvelles terres boisées indigènes gérées sur une base non commerciale avec des interventions minimales;
- toute partie des sites que nous acquérons et qui ne convient pas à la plantation d'arbres sera restaurée ou remise à l'état sauvage afin de maximiser les avantages pour la biodiversité;
- avec le temps, les terres boisées deviendront des habitats importants pour toute une gamme d'espèces, en fournissant de la nourriture, des espaces de nidification et des réseaux d'interactions à une variété d'oiseaux, d'insectes, de mammifères, de plantes et de champignons;
- l'estimation de l'augmentation de la biodiversité découlant de la transition entre les terres nues et les forêts indigènes sera réalisée à l'aide du Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE) des Nations unies ou d'un cadre équivalent.

Aucun des sites des projets ne sera situé sur des terres agricoles, ce qui signifie qu'ils seront accessibles au public dans la mesure du possible et qu'ils profiteront aux communautés locales en leur donnant accès à des espaces naturels. L'objectif est de contribuer à améliorer la santé mentale et le bien-être, à réduire le stress, à encourager l'activité physique et à souder les communautés. Les employés d'Aviva auront également la possibilité de donner de leur temps pour soutenir directement les projets. Ces projets contribueront à terme à une compréhension scientifique plus large des impacts des solutions reposant sur la nature.



Notre personnel et nos communautés

Notre personnel et nos communautés

Canada

Des abeilles dans les bureaux d'Aviva

Élargir nos connaissances et nous connecter à la nature sont d'excellents moyens de commencer à apprendre comment intégrer la durabilité dans notre vie quotidienne. Des collègues canadiens de Montréal et d'Oakville ont participé à un projet de ruches hébergeant près de 100 000 abeilles à deux adresses de nos bureaux Aviva. Notre bureau d'Oakville en Ontario a accueilli de nouvelles ruches au printemps 2022. Ces ruches s'ajoutent aux deux qui sont déjà en place à notre bureau de Montréal. Ce partenariat avec Alvéole donne aux employés d'Aviva la chance d'observer les bienfaits de la nature en action et de voir concrètement que les abeilles sont des pollinisateurs bénéfiques.



Plantes et fleurs sauvages indigènes

Les jardins de plantes indigènes sont essentiels pour restaurer la biodiversité. Ils fournissent de la nourriture et un abri à la faune, ils aident les pollinisateurs, ils sont plus résistants aux conditions climatiques extrêmes et ils nécessitent moins d'entretien. Les plantes indigènes sont adaptées aux conditions locales et contribuent à attirer les pollinisateurs, à restaurer les habitats sauvages et à créer des paysages naturels sains.

En 2022, Aviva Canada s'est associée à 18 de ses courtiers, fournisseurs et propriétaires au pays pour créer des jardins de plantes indigènes à leurs bureaux. Toujours en 2022, nous avons offert une subvention de 50 \$ à nos employés pour l'achat de plantes indigènes, y compris des graines, des semis, des fleurs, des arbres et des arbustes. Nous avons également offert un plant indigène gratuit à tous les employés intéressés pour les aider à se lancer dans une telle démarche. En mai 2022, Aviva et le WWF-Canada ont organisé un webinaire pour que les employés puissent en apprendre davantage sur les plantes indigènes et poser toutes leurs questions à un expert en la matière.

Irlande

Stade Aviva, Dublin, Irlande

Aviva est fière commanditaire en titre du Aviva Stadium, demeure historique et spirituelle des adeptes irlandais de rugby et de soccer. Aviva et l'Aviva Stadium partagent tous deux la même ambition : atteindre la carboneutralité d'ici 2040. Ce parcours partagé a été une occasion de mettre en place les initiatives suivantes en matière de biodiversité pour soutenir notre environnement local.

- L'Aviva Stadium abrite également des loutres, qui vivent dans la rivière Dodder dans le périmètre du stade. Des abris ont été construits le long de la rivière pour héberger nos petits voisins et favoriser la cohabitation. Un abri artificiel a été construit à même la rivière Dodder à l'aide de pièces en plastique recyclé et de rondins de bois de provenance locale, afin d'offrir un abri sûr aux loutres.
- Les chauves-souris sont un autre bon voisin de l'Aviva Stadium. Comme ce sont des animaux nocturnes, les lumières peuvent affecter leurs espaces de vie, leur recherche de nourriture et même les amener à abandonner leurs perchoirs. Un éclairage spécial a été installé le long du sentier Dodder Walk, afin de s'assurer que les chauves-souris ne sont pas dérangées par les lumières les soirs de match. Un faible éclairage au sol a également été utilisé pour réduire les impacts au minimum. En outre, des arbres appropriés ont été identifiés et équipés de nichoirs pour les chauves-souris et les oiseaux, afin d'attirer ces animaux dans cet habitat.
- Home Turf, le jardin d'Aviva adjacent au stade, contient une flore spécialement sélectionnée pour soutenir les oiseaux et les pollinisateurs de la région. Aviva a également travaillé avec des experts pour concevoir un programme d'enseignement sur la biodiversité destiné aux écoles primaires du pays.



Créer un foyer pour la faune dans nos bureaux

Nous avons installé des hôtels à abeilles et à insectes et avons planté des fleurs sauvages indigènes autour de nos bureaux et des propriétés que nous gérons, afin de soutenir la faune locale et nos abeilles irlandaises. Nous avons installé cinq ruches sur deux de nos sites, ce qui porte notre population totale d'abeilles Aviva en Irlande à environ 250 000 abeilles domestiques irlandaises.

Nos employés ont également donné de leur temps en participant à plusieurs journées de bénévolat sur un site du comté de Wicklow où nous avons planté cinq acres de graines de moutarde, dans une initiative de soutien à la faune de cette région. Nous avons également planté des arbustes et des arbres et installé davantage d'hôtels à abeilles et à insectes et de bacs à sable pour soutenir les populations d'abeilles solitaires.



Aviva UK (Royaume-Uni)

Aviva sauvage

Nos collègues savent combien il est important de préserver les habitats et de promouvoir les espèces indigènes. Wild Aviva est un projet mené par des collègues qui vise à promouvoir la biodiversité dans nos bureaux. Il s'agit d'une plateforme permettant de faire participer des gens et une communauté qui partagent un intérêt commun pour le monde naturel.

D'ici la fin de 2022, nous aurons entrepris des évaluations complètes de la biodiversité dans quatre bureaux du Royaume-Uni. Deux autres sont prévues pour le début de l'année 2023. Ces évaluations nous donneront un aperçu précieux des habitats sur nos sites et de leur état. Nous aurons également un aperçu des espèces présentes sur nos sites. Dès lors, nous pourrons déterminer les stratégies de gestion à mettre en œuvre pour améliorer la biodiversité.

Pour la suite des choses, nous miserons sur l'aide de collègues bénévoles pour mettre en œuvre des initiatives visant à soutenir et à améliorer ces habitats dans tous nos bureaux en faisant un suivi de l'état d'avancement des projets.

BioBlitz 2022

Des collègues d'Aviva de partout au Royaume-Uni ont participé à un projet pilote BioBlitz pendant la semaine du bénévolat 2022. L'objectif principal d'un BioBlitz est d'obtenir un décompte global des plantes, animaux, champignons et autres organismes vivants dans une région donnée en faisant appel aux ressources de scientifiques citoyens. Participer à un BioBlitz est un moyen efficace de soutenir la recherche biologique, tout en permettant à des gens d'acquérir des connaissances et des compétences et de développer un lien plus fort avec leur environnement immédiat. Nous prévoyons de miser sur des événements BioBlitz pour mobiliser des collègues d'Aviva dans des projets de biodiversité liés à nos propriétés et à nos installations.



Fonds communautaire Aviva

The Aviva Community Fund (ACF) supports innovative charities by helping them raise funds for today and build sustainability for tomorrow. Over £9 million has been invested in over 6,000 good causes since 2015.

In the last 12 months over 3,500 Aviva employees have helped 32 biodiversity focused charitable projects raise funds through the Aviva Community Fund platform. All of the projects raised the full amount of funding they targeted to complete their projects - that's over £141k donated by Aviva and Aviva employees to these great biodiversity focused community causes.



« Nous sommes très reconnaissants envers tous ceux et celles qui ont soutenu notre appel en faveur de Sweet Briar Marshes, y compris nos partenaires de projet exceptionnellement généreux à Aviva, qui ont égalé, livre pour livre, chaque don jusqu'à 300 000 £. »

**Eliot Lyne, chef de la direction,
Norfolk Wildlife Trust**



Sweet Briar Marshes, Norwich, Norfolk

Depuis plus de 200 ans, Norwich est le siège historique d'Aviva. Aujourd'hui, plus de 5 000 employés travaillent toujours dans cette ville et vivent dans les communautés environnantes.

En février 2022, dans une démarche découlant d'un soutien de longue date envers l'organisation caritative Norfolk Wildlife Trust (NWT), Aviva a aidé à recueillir 600 000 £ pour permettre l'achat de Sweet Briar Marshes, un espace de 90 acres fait de plaines marécageuses, de pâturins communs, de marais, de haies anciennes et de jeunes forêts près du cœur de Norwich. Sweet Briar Marshes englobe une mosaïque d'habitats qui constituent un trésor de nature et de vie animale. Il s'agit d'un endroit sauvage unique, dont l'écologie sensible, qui englobe notamment un site d'intérêt scientifique spécial (SISS), risquait d'être perdue à jamais lorsque le terrain a été mis en vente.

La vision de NWT, qui consiste à protéger le territoire, à restaurer sa biodiversité et à l'améliorer pour les personnes et pour la faune, correspond parfaitement aux ambitions d'Aviva en matière de développement durable. Nous nous sommes engagés à verser jusqu'à 300 000 £ en fonds de contrepartie, ce qui a permis d'atteindre l'objectif de l'appel de fonds publics quatre mois seulement après son lancement, et ce qui en fait le succès le plus rapide de l'histoire de NWT.

Au cours des années 2022 et 2023, NWT entreprendra une « phase de découverte » comprenant la surveillance de la faune et de la flore du site, la mise en place d'une équipe et l'établissement de partenariats communautaires pour aider à réaliser sa vision d'ouvrir la nouvelle réserve naturelle au public. Aviva continuera à apporter son soutien en prévoyant des occasions de bénévolat à Sweet Briar Marshes pour son personnel, qui pourra contribuer à la restauration de cet espace incroyable.



Prochaines étapes

Prochaines étapes

Nous avons le sentiment d’avoir fait un bon départ 12 mois après le lancement de notre politique sur la biodiversité. Cela dit, nous reconnaissons qu’Aviva, le secteur des services financiers et les gouvernements doivent en faire davantage pour réaliser l’ambition mondiale d’inverser la perte de la nature dans la décennie à venir. L’année 2023 sera une autre année chargée pour la biodiversité avec le lancement du cadre du Groupe de travail sur l’information financière liée à la nature (TNFD). Espérons également que nous verrons des progrès et des résultats positifs dans la foulée de la COP15.

En 2023, nous nous appuierons sur notre évaluation des risques de déforestation et terminerons notre évaluation des risques touchant la biodiversité, afin de mieux comprendre nos incidences et nos dépendances. Nous disposerons ainsi d’une base de référence qui nous permettra de fixer des cibles, de mesurer notre progression et de rendre des comptes.

La perte de biodiversité touche tous les écosystèmes de notre planète. L’évaluation des incidences sur la biodiversité que nous effectuerons en 2023 déterminera nos incidences et nos dépendances sur les environnements terrestres, marins et d’eau douce. À la suite de cette évaluation, notre objectif sera d’explorer ce que nous pouvons faire d’autre pour inverser la perte de biodiversité dans les environnements marins.

Nous sommes impatients de fournir des mises à jour sur le détail de nos évaluations des risques et sur l’avancement de nos partenariats et projets sur notre site web et dans nos divulgations annuelles. Nous poursuivrons également notre plaidoyer et notre engagement auprès des entreprises sur les questions de biodiversité, afin de susciter les changements nécessaires.





8. Annexe

Termes financiers

Annexe

Termes financiers

Dette d'entreprise :	argent emprunté, soit entre des personnes, des entreprises ou des banques, et instrument financier utilisé comme levier par les sociétés pour faire des emprunts ou des achats.
Fonds propres :	argent investi dans une société par l'achat d'actions de cette société sur le marché boursier.
Multi-actifs :	combinaison de différents types d'actifs, comme des actions, des obligations, des biens immobiliers ou des liquidités pour créer un portefeuille plus agile et diversifié.
Actifs réels :	valeur des investissements provenant de la nature physique des actifs sous-jacents, par exemple les infrastructures, les produits de base, l'immobilier, les terres et les ressources naturelles.
Rentes :	investissement à long terme émis par une compagnie d'assurance pour fournir aux investisseurs un revenu constant à la retraite.
Dette souveraine :	dette émise par le gouvernement d'un pays pour emprunter de l'argent.
Activités d'assurance générale :	polices d'assurance automobile et habitation. De manière générale, assurances qui ne sont pas des assurances vie.



Pour toute question, veuillez écrire à
CRTeam@aviva.com

Aviva plc

St Helen's, 1 Undershaft
London EC3P 3DQ
+44 (0)20 7283 2000
www.aviva.com